

RÉGULATION DES PRIX, PROJETS FERROVIAIRES ET AEP

Le Président Tebboune fixe les priorités

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé plusieurs priorités lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche. Elles portent sur la régulation des prix des produits de consommation de base, l'accélération des projets ferroviaires à vocation minière et le raccordement des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer. Ces mesures visent à protéger le pouvoir d'achat, à accélérer la mise en exploitation des infrastructures stratégiques et à améliorer l'approvisionnement en eau potable (AEP) dans les wilayas prioritaires. P 3

● **L'ANCA et l'UGCAA saluent les décisions du Conseil des ministres**



PLF 2027

Aucune hausse des impôts ni nouvelle taxe annoncée

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2027 ne prévoit aucune augmentation des taux d'imposition ni l'instauration de nouvelles taxes. Il vise à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, tout en renforçant les équilibres financiers de l'État et en soutenant l'activité économique. C'est ce qu'a affirmé, ce lundi, Djamel Haniche, directeur général des impôts (DGI), lors de son intervention dans l'émission « Forum El Oula », diffusée sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale.

P 3

INDUSTRIE

Les grandes lignes du budget 2027

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présenté, hier, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les priorités et les grandes lignes du budget de son secteur pour l'année prochaine, dans le cadre de l'examen et du débat du projet de loi de finances (PLF) 2027.

P 2

ASSEMBLÉES ANNUELLES DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE
À Bangkok, les grandes orientations de la finance mondiale se dessinent

«De la mobilisation des capitaux privés à l'intelligence artificielle, quelles perspectives pour les entreprises africaines, algériennes et méditerranéennes ? »

La finance est souvent présentée comme le nerf de la guerre. Elle est aussi, et surtout, l'un des principaux moteurs du développement économique, de l'investissement productif et de la création d'emplois.

Par Kaci-Kacem AITYALLA,
président d'honneur
du Cluster Digital Africa

P 5

PROJET DE CONSTRUCTION AUTOMOBILE "SOKON ALGÉRIE"
Le ministre insiste sur le respect des délais fixés P 2

LE DG DE LA SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE SCATEC A ÉTÉ REÇU PAR MOHAMED ARKAB
Sonatrach et Scatec examinent des projets de décarbonation P 4

SEMENCES, ENGRAIS ET LOGISTIQUE
L'OAIC mobilisé pour la réussite de la saison 2026-2027 P 16

PROJET DE CONSTRUCTION AUTOMOBILE "SOKON ALGERIE"

Le ministre insiste sur le respect des délais fixés

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité de respecter les délais fixés pour la réalisation du projet de construction automobile "Sokon Algérie" dans la wilaya de Batna et d'œuvrer au développement d'une activité industrielle effective et durable, indique un communiqué du ministère. Cela est intervenu lors de l'audience accordée par le ministre aux représentants de la société "Sokon Algérie", en présence de cadres du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation de l'état d'avancement du projet de construction automobile de la société dans la wilaya de Batna, à l'examen des préparatifs en cours pour la mise en service de ses unités de production, ainsi qu'à la présentation du programme industriel de la société et des perspectives de développement de son activité. A cet effet, M. Kourtel a mis l'accent sur "l'importance de respecter les délais fixés pour la réalisation du projet et d'œuvrer au développement d'une activité industrielle effective et durable, fondée sur la production locale, le transfert de technologie et le renforcement des capacités industrielles nationales", ajoute-t-on de même source. La rencontre a également porté sur la question de l'augmentation du taux d'intégration locale, à travers le développement du réseau de sous-traitance industrielle et l'association des entreprises nationales à la fabrication des composants et des pièces de rechange, de manière à renforcer la valeur ajoutée nationale et à développer le tissu industriel dans le secteur de la construction automobile.

R E.

INDUSTRIE

Les grandes lignes du budget 2027

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présenté, hier, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les priorités et les grandes lignes du budget de son secteur pour l'année prochaine, dans le cadre de l'examen et du débat du projet de loi de finances (PLF) 2027.

Par Zahir R.

En effet, le ministre a fait savoir que le budget de son département pour l'année prochaine s'élève à 7,13 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 40,53 milliards de DA en crédits de paiement. Dans son exposé, le ministre a indiqué que 96,4 % des crédits de paiement du titre III (dépenses d'investissement), soit 33,40 milliards de DA sur un total de 34,65 milliards de DA, sont destinés à couvrir les opérations en cours, contre seulement 0,5 % consacrés aux nouvelles opérations, qui portent essentiellement sur les études. Les dépenses de fonctionnement ont, quant à elles, été maintenues dans un cadre rationalisé, tandis que les dépenses de transfert destinées aux organismes d'appui à la qualité et à l'innovation ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises (PME) ont été renforcées. Comparativement à l'exercice actuel, les crédits de paiement reculent de 13,9 % par rapport aux 47,1 milliards de DA de 2026. Les autorisations d'engagement chutent, elles aussi, de 32,86 à 7,14 milliards de DA. Le ministre explique cet écart par l'exercice précédent, qui avait intégré de lourds engagements, dont 26,4 milliards de DA pour la zone industrielle de Toumiat, à Béchar. Aucun nouvel engagement lourd n'est prévu en 2027. Le recul vient entièrement du titre III (investissement), dont les crédits passent de 41,64 à 34,65 milliards de DA (-16,8 %) à mesure que les projets avancent et sont soldés. Les trois autres titres progressent. À titre d'exemple, celui du personnel (titre I) avoisine 4,01 milliards de DA (+2,6 %), soit 9,9 % du budget. Quant à celui du fonctionnement des services (titre II), il est estimé à 295,6 millions de DA, contre 221 millions en 2026 (+33,8 %). Enfin, celui des transferts (titre IV) est doté de 1,58 milliard de DA (+18,8 %).

Un cadrage dicté par la discipline budgétaire

Le ministre a rappelé que cette programmation suit les orientations du ministre des Finances, qui accordent une priorité absolue à l'apurement des opérations en cours. Le projet de loi de finances 2027 repose sur une croissance de 4,2 %, une inflation moyenne de 4 %, un taux de change de 131 DA pour un dollar et un prix fiscal de référence du baril de 60 dollars. Les recettes devraient couvrir 51,7 % des dépenses, contre 45,4 % en 2026. Pour la cinquième année, le budget suit l'approche du budget-programme, qui lie les crédits à des objectifs mesurables. C'est le chiffre central de l'intervention. Sur les 34,65 milliards de DA de crédits de paiement du titre III, 33,4 milliards (96,4 %) couvrent les opérations en cours. La réévaluation de projets en représente 3,1 % (1,07 milliard de DA) et les opérations nouvelles 0,5 % (180,8 millions de DA). Ces dernières sont essentiellement des études, destinées à préparer des projets mûrs pour le jour où les marges budgétaires le permettront : « 150,8 millions de DA pour le foncier industriel (zones industrielles et zones d'activité) et 30 millions de DA pour les sièges des directions de l'industrie de trois wilayas ». La seule réévaluation proposée concerne la zone industrielle de 300 hectares d'El Aricha, dans la wilaya de Tlemcen, dotée de 1,07 milliard de DA. Elle vise, selon le ministre, à finir un projet engagé « dans une logique de finalisation et non d'extension ». Pour apurer les opérations en cours, le ministère prévoit de prioriser les projets les plus avancés, de lever les blocages liés au foncier et aux réseaux, d'encadrer les réévaluations selon leur viabilité économique, de clôturer financièrement les projets achevés et de renforcer le suivi avec les walis.

Sous-traitance : exonération de droits de douane et de TVA

Le projet de loi de finances prévoit l'exonération des droits de douane et de la TVA sur les composants et matières premières importés ou achetés localement, destinés aux sous-traitants des industries mécaniques, électroniques et électriques. Les articles 223 et 224 modifient à cet effet les articles 55 et 60 de la loi de finances complémentaire pour 2020. Selon l'exposé des motifs, le régime sera réservé aux sous-traitants des trois filières, à l'exclusion des producteurs qui ne travaillent pas sous contrat de sous-traitance. Le plafonnement des avantages à deux ans renouvelables disparaît, la production de composants est expressément couverte et le terme « équipements », source d'ambiguïté, est supprimé. Les modalités d'application seront fixées par voie réglementaire. Le ministère attend de cette mesure une baisse des coûts des PME sous-traitantes et une meilleure compétitivité face aux importations de pièces de rechange. La mesure s'ajoute aux acquis de la loi de finances 2026 (prolongation possible jusqu'à deux ans des exonérations pour les investissements et les start-up) et à la réforme du guichet unique de l'investissement : numérisation, traitement des dossiers en 25 jours (20 pour les infrastructures classées) et réponse de l'AAPI sous 48 heures aux demandes de foncier économique. Face aux députés, le ministère s'est engagé à présenter un rapport sur l'avancement des opérations en cours, à traiter en priorité les zones les plus en retard (celles dont l'avancement est inférieur à 10 %) et à ne lancer aucune opération lourde hors de l'enveloppe prévue. L'ambition affichée reste de porter la part de l'industrie à 13 % du PIB à l'horizon 2027. Le pari budgétaire est de transformer, avec moins de crédits, des hectares programmés en zones réellement attribuées aux investisseurs.

CACOBATPH

Nécessité d'accorder une attention particulière à l'amélioration de la qualité des services

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les responsables de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière à l'amélioration de la qualité des services fournis, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue au siège du ministère dans le cadre du suivi des activités des organismes et établissements relevant du secteur,

a été consacrée à l'évaluation des performances de la CACOBATPH et à l'examen de l'efficacité des mécanismes de prise en charge des travailleurs et de garantie de leurs droits sociaux, précise la même source. La rencontre a également permis de passer en revue le bilan des activités de la Caisse, notamment en matière de gestion des congés payés et d'indemnisation des arrêts de travail contraints par les intempéries, ainsi que le suivi du recouvrement des cotisations et du respect, par les employeurs, de leurs obligations légales en matière de déclaration, afin de garantir la continuité de la couverture sociale des travailleurs des secteurs concernés.

Dans ce cadre, le ministre a souligné "la nécessité d'adapter les mécanismes de fonctionnement de la Caisse aux spécificités des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, caractérisés par la mobilité de la main-d'œuvre, la multiplicité des chantiers et la diversité des formes d'emploi", insistant sur "l'importance de garantir les droits des travailleurs, quelle que soit la nature de leurs déplacements entre les entreprises et les chantiers". Il a également appelé à "renforcer l'efficacité du recouvrement et à élargir la base des déclarations, en intensifiant les actions de proximité et de sensibilisation auprès des

employeurs", tout en accordant une attention particulière à l'amélioration de la qualité des services, à la réduction des délais de traitement des dossiers et de versement des sommes dues, afin de consolider la confiance des travailleurs et des employeurs dans le système de protection sociale". Concernant la transformation numérique, le ministre a donné des instructions pour "poursuivre le développement des services électroniques, simplifier les procédures de déclaration et de paiement à distance et améliorer l'accessibilité des plateformes numériques".

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse 01, rue Bachir Attar Sidi M'hamed Alger email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42 Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ovargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

RÉGULATION DES PRIX, PROJETS FERROVIAIRES ET AEP

Le Président Tebboune fixe les priorités

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé plusieurs priorités lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche. Elles portent sur la régulation des prix des produits de consommation de base, l'accélération des projets ferroviaires à vocation minière et le raccordement des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer. Ces mesures visent à protéger le pouvoir d'achat, à accélérer la mise en exploitation des infrastructures stratégiques et à améliorer l'approvisionnement en eau potable (AEP) dans les wilayas prioritaires.

Par Selma R.

Concernant la régulation des prix, le chef de l'État a ordonné la mise en place de sept mesures immédiates, afin d'assurer un suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de large consommation sur l'ensemble du territoire national. Il a d'abord demandé l'élaboration d'un texte encadrant strictement l'activité des intermédiaires de vente entre les producteurs et les citoyens, de manière à mieux contrôler les circuits de commercialisation. Dans la même logique, le Premier ministre a été chargé d'ouvrir une enquête sur le rôle de certains importateurs dans la monopolisation et la hausse des prix des viandes importées, notamment lorsque celles-ci sont vendues au prix de la viande locale. Cette enquête devra aussi examiner les écarts de prix constatés entre les boucheries des différentes wilayas, voire entre les quartiers d'une même ville.

Le président a par ailleurs instruit le ministère du Commerce intérieur d'élaborer un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires pour les légumes, les légumineuses, les pâtes et les viandes, en tenant compte des différentes étapes de production et de commercialisation. Ce dispositif prévoit un mécanisme local d'achat et de stockage des excédents, mis en œuvre en coordination avec les walis, afin de réinjecter ces produits sur le marché dès les premiers signes de fluctuation des prix. Le suivi quotidien sera assuré localement par les directeurs du commerce, sous la responsabilité des walis, tandis que les brigades de contrôle devront renforcer leurs interventions sur le terrain tout au long de l'année. S'ajoute enfin la création d'une base de données numérique, conçue conjointement par les ministères de l'Intérieur et du Commerce intérieur et par le Haut-commissariat à la numérisation. Ce système per-

mettra de détecter rapidement les hausses anormales et de déclencher les interventions nécessaires au rétablissement de l'équilibre des prix. Sur le plan des infrastructures, Abdelmadjid Tebboune a souligné l'importance stratégique du quai phosphatier du port d'Annaba, appelé à revêtir une dimension régionale et méditerranéenne. Il a donc insisté sur sa mise en exploitation dans les meilleurs délais, dans le cadre de l'extension du port et du développement de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba. Le chef de l'État a également ordonné le lancement immédiat, depuis Tamanrasset, du projet de ligne ferroviaire Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset. Cette instruction place le développement du réseau ferroviaire parmi les priorités de la réunion, aux côtés des infrastructures destinées à accompagner l'activité minière. L'approvisionnement en eau potable constitue le troisième axe des orienta-

tions présidentielles. Le chef de l'État a demandé que soit pris en charge, dans les plus brefs délais, le raccordement destiné à alimenter en eau dessalée les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, compte tenu de leur situation prioritaire. En revanche, l'extension de ce dispositif à d'autres wilayas devra être précédée d'études techniques menées au cas par cas, afin d'évaluer précisément leurs ressources locales en eaux de surface et souterraines avant d'envisager le recours au dessalement. Dans le même esprit, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur un contrôle rigoureux de l'octroi des autorisations de forage de puits, de façon à protéger les ressources en eaux souterraines. Enfin, il a instruit le gouvernement d'intégrer ces deux orientations dans le projet de loi d'orientation agricole en cours d'élaboration, qui sera soumis à un prochain Conseil des ministres consacré au secteur.

RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

L'ANCA et l'UGCAA saluent les décisions du Conseil des ministres

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont salué les décisions prises lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 octobre 2026, portant sur l'encadrement du marché national, la régulation des prix et des marges bénéficiaires, ainsi que le renforcement du contrôle des circuits de distribution, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de garantir la disponibilité des produits de large consommation. Les deux organisations ont mis en avant l'importance de ces mesures pour remédier aux dysfonctionnements du marché, lutter contre la spéculation et instaurer davantage de transparence dans les opérations commerciales, de la production jusqu'à la distribution au consommateur final. Ainsi, le président de l'ANCA, El Hadj Tahar Boulouar, a qualifié ces orientations de « hautement stratégiques », estimant qu'elles interviennent à un moment opportun pour amé-

liorer l'organisation du marché national et clarifier les responsabilités des différents intervenants de la chaîne commerciale. L'ANCA a notamment souligné l'importance du plafonnement des marges bénéficiaires, une approche qui permettrait de concilier les intérêts des producteurs, des transporteurs, des grossistes et des détaillants avec la protection des consommateurs. De son côté, l'UGCAA a salué les mécanismes prévus pour encadrer les prix et les marges, estimant qu'ils constituent une étape importante vers un marché plus organisé et transparent. La généralisation de la facturation figure également parmi les mesures mises en avant par l'UGCAA. Elle permettra, selon l'organisation, d'assurer la traçabilité des produits et de déterminer les responsabilités de chaque intervenant, du producteur ou de l'importateur au distributeur, au grossiste et au détaillant. Ce dispositif devrait contribuer à détecter les dépassements, à lutter contre les circuits informels et

à limiter les pratiques de fraude et de monopole. La gestion des excédents de production nationale constitue un autre volet important des orientations saluées par les deux organisations. L'acquisition et le stockage des surplus, notamment agricoles, avant leur remise sur le marché en période de besoin, doivent contribuer à garantir la disponibilité des produits et à atténuer les tensions sur les approvisionnements. Pour l'ANCA, ce mécanisme représente un moyen de prévenir les situations de rareté artificielle et les pratiques spéculatives. L'UGCAA considère également que cette démarche permettra de mieux réguler l'offre et la demande et de limiter les fluctuations des prix. Les deux organisations ont, par ailleurs, apporté leur soutien au renforcement des contrôles sur le terrain et à la lutte contre les pratiques commerciales déloyales. Elles ont souligné la nécessité d'appliquer les mesures à l'ensemble des intervenants, sans exception,

et de sanctionner les contrevenants afin de garantir le respect de la réglementation. La modernisation des circuits commerciaux figure également parmi les priorités mises en avant par les deux organisations. Sur ce point, le président de l'ANCA a réaffirmé sa volonté d'accompagner les pouvoirs publics à travers des propositions visant à généraliser la numérisation des circuits de distribution et à améliorer l'efficacité des dispositifs de contrôle. De son côté, l'UGCAA a insisté sur le développement du suivi numérique, qui doit favoriser une surveillance plus efficace du marché et permettre des interventions rapides en cas de déséquilibre ou de pratiques irrégulières. Les deux organisations ont réaffirmé leur disponibilité à mobiliser leurs structures nationales et locales pour accompagner la mise en œuvre des décisions, sensibiliser les opérateurs économiques et les commerçants et contribuer à l'assainissement des pratiques commerciales.

Synthèse Z R.

PLF 2027

Aucune hausse des impôts ni nouvelle taxe annoncée

Par S. R.

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2027 ne prévoit aucune augmentation des taux d'imposition ni l'instauration de nouvelles taxes. Il vise à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, tout en renforçant les équilibres financiers de l'État et en soutenant l'activité économique. C'est ce qu'a affirmé, ce lundi, Djamel Hanniche, directeur général des impôts (DGI), lors de son intervention dans l'émission « Forum El Oula », diffusée sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale. Le responsable a souligné que ce projet s'inscrit dans une démarche visant à concilier les impératifs budgétaires et les objectifs sociaux de l'État. Il s'agit notamment de réduire l'écart entre les recettes et les dépenses publiques, tout en accompagnant les orientations économiques nationales et en préservant le

pouvoir d'achat des ménages. « Le projet de loi de finances 2027 ne prévoit aucune augmentation des taux d'imposition ni l'instauration de nouveaux impôts », a assuré Djamel Hanniche. Cette orientation traduit, selon lui, la volonté de maintenir les équilibres sociaux, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tout en mobilisant les ressources nécessaires au financement des politiques publiques. Dans cette logique, le PLF 2027 prévoit des mesures fiscales destinées à alléger les charges des ménages, notamment ceux aux revenus modestes, par des exonérations et la prolongation de dispositifs appliqués à certains produits de large consommation. Djamel Hanniche a souligné le rôle de ces mesures dans la réduction des coûts d'importation des produits essentiels. L'exonération totale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

sur l'importation et la vente de certains produits a ainsi été prolongée jusqu'en 2029, notamment pour les légumes secs, les fruits et les légumes. De même, les exonérations des droits et autres taxes sur l'importation des viandes rouges et du bétail, en particulier destiné à l'abattage, ont été reconduites afin de limiter les coûts d'approvisionnement et de contribuer à la maîtrise des prix. Parallèlement à la protection du pouvoir d'achat, l'administration fiscale entend soutenir les activités productives et l'investissement, notamment dans les secteurs stratégiques de production et de transformation. Ces mesures concernent les projets enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), conformément à la loi n° 22-18 relative à l'investissement. « Il existe des exonérations pouvant aller jusqu'à dix ans, qui concernent des secteurs, des zones et des projets structu-

rants », a précisé Djamel Hanniche. Ces avantages visent à favoriser la création de richesses et d'emplois, tout en générant, à terme, des recettes fiscales supplémentaires. En contrepartie de ces allègements, la DGI entend renforcer ses contrôles pour améliorer le recouvrement des recettes et lutter contre l'évasion fiscale. Sa nouvelle stratégie prévoit notamment la création d'une structure dédiée au contrôle fiscal et d'une direction chargée de la gestion des données. Ces outils permettront d'identifier les intermédiaires, de mieux connaître leurs revenus et leurs transactions, afin de régulariser leur situation fiscale et de sanctionner les infractions. L'administration a en outre été renforcée par 1 200 stagiaires, qui s'ajoutent aux quelque 30 000 agents de la DGI, afin d'améliorer le suivi des contribuables et ses capacités opérationnelles.

GLOBAL AFRICA TECH SUMMIT 2027

Les inscriptions ouvertes pour la deuxième édition prévue en avril à Alger

Les inscriptions pour participer à la deuxième édition du sommet « Global Africa Tech », prévue du 12 au 14 avril 2027 au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger, sont ouvertes, a annoncé hier le ministère de la Poste et des Télécommunications. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en partenariat avec Algérie Télécom, cet événement réunira des responsables gouvernementaux, des investisseurs internationaux, des institutions financières, des entreprises technologiques et des experts d’Algérie, d’Afrique et d’autres régions du monde. Cette édition sera consacrée à l’investissement dans les infrastructures de l’intelligence artificielle (IA), notamment aux mécanismes de financement et au développement des infrastructures nécessaires à l’élargissement de son utilisation à l’échelle du continent africain. Les travaux porteront sur plusieurs axes stratégiques, dont les centres de données et les capacités de calcul, l’énergie, la connectivité, le cloud et les données, la cybersécurité, ainsi que le développement des compétences et la recherche scientifique. Le sommet ambitionne également de favoriser la mise en relation des projets africains avec les investisseurs et les partenaires technologiques, afin de transformer les opportunités identifiées en projets concrets susceptibles d’être financés et réalisés. Plus de 10.000 participants sont attendus à cette manifestation, dont plus de 40 ministres et hauts responsables, ainsi que plus de 50 dirigeants et responsables du secteur technologique issus de 50 pays. Des institutions internationales représentant plus de 100 milliards de dollars d’actifs sous gestion sont également ciblées par cet événement. Les inscriptions sont accessibles sur la plateforme dédiée au sommet, dont le lien a été annoncé par les organisateurs.

R E.

LE DG DE LA SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE SCATEC A ÉTÉ REÇU PAR MOHAMED ARKAB

Sonatrach et Scatec examinent des projets de décarbonation

Par Z R.

Le ministre d’État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le directeur général de la société norvégienne Scatec ASA, Terje Pilskog, pour examiner les perspectives de coopération et d’investissement dans la réduction de l’empreinte carbone du secteur des hydrocarbures et le développement de solutions énergétiques durables. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de l’ambassadrice de Norvège en Algérie et de cadres des deux parties, a porté notamment sur les possibilités de partenariat entre Sonatrach et Scatec pour réduire les

MODERNISATION DE LA CAPITALE

Le ministre, wali d’Alger inspecte de plusieurs projets

Le ministre, wali d’Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a inspecté nombre de projets inscrits dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, où il a donné des instructions pour l’accélération de la cadence de réalisation, indique lundi un communiqué des services de la wilaya. M. Rabehi a effectué, dimanche, une visite d’inspection du projet de réaménagement et de réhabilitation de la Cathédrale du Sacré-Cœur à Alger-Centre, inscrit dans le cadre du Plan blanc, où il a suivi un exposé détaillé sur les différents travaux en cours, qui concernent notamment l’étanchéité de la toiture, le réaménagement des différentes structures de cet édifice historique, dont le théâtre et les salles d’exposition, et le nettoyage des murs en pierre par aérographage, afin de préserver leurs éléments architecturaux. A cette occasion, le ministre, wali d’Alger, a donné des instructions pour l’accélération de la cadence de réalisation et l’aménagement des abords de la cathédrale, à travers le lancement des opérations de réhabilitation des bâtiments avoisinants, inscrites dans le Plan blanc, et l’installation d’un éclairage architectural par l’établissement public de wilaya chargé de l’éclairage. Lors de la deuxième étape de sa visite, M. Rabehi a inspecté le projet de réalisation d’un parking à étages sur l’Avenue des Frères Bouadou, dans la commune de Bir Mourad Raïs, d’une capacité de plus de 600 véhicules, où il s’est enquis de l’avancement des travaux. Il a, dans cadre, insisté sur la nécessité d’aménager les espaces extérieurs avoisinants, tout en envisageant la possibilité d’y créer des espaces de détente, conclut le communiqué.

R E.

émissions de méthane et de gaz à effet de serre, améliorer l’efficacité énergétique des installations pétrolières et gazières et rationaliser leur consommation. Les discussions ont également abordé le développement de solutions technologiques innovantes visant à limiter les émissions générées par les activités industrielles, tout en réduisant les coûts d’exploitation et en améliorant la durabilité des installations. Les deux parties ont, par ailleurs, examiné les possibilités de coopération dans la réalisation de projets de dessalement de l’eau de mer alimentés par des énergies renouvelables, dans l’objectif d’améliorer les performances énergétiques et environnementales de ces infrastructures. À cette occasion, Mohamed Arkab a souligné l’importance du renforcement de la coopération algéro-norvégienne dans le domaine des hydrocarbures, à travers le développement de partenariats entre les entreprises, l’échange d’expertises et l’exploitation des solutions technologiques modernes.

3^e ÉDITION DU SALON ALGÉRIEN DE L’IMMOBILIER DZ IMMO Plus de 30 exposants attendus à Alger

Le pavillon Ahaggar du Palais des expositions des Pins-Maritimes (Safex) accueillera, du 22 au 25 octobre 2026, la troisième édition du Salon algérien de l’immobilier DZ IMMO, organisé par Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex, en partenariat avec l’agence Work Place Eldjazair. Cette édition réunira plus de 30 exposants représentant des entreprises immobilières, des banques, des compagnies d’assurance, des bureaux d’études en ingénierie, ainsi que des start-up spécialisées dans le développement d’applications numériques et de services immobiliers. Le salon confirme son positionnement en tant qu’événement spécialisé dans l’immobilier et la commercialisation de logements prêts à la vente et de logements en cours de réalisation. Il rassemble les différents acteurs du secteur dans un espace professionnel permettant aux visiteurs de découvrir les projets et les offres disponibles, d’échanger directement avec les opérateurs et de s’informer sur les services financiers, assurantiels, techniques et numériques liés à l’acquisition d’un logement. Cette troisième édition place la confiance entre l’acheteur et l’opérateur immobilier au cœur de ses priorités, en mettant l’accent

sur l’importance de la transparence dans la présentation des offres, la précision des informations relatives aux projets et le respect des engagements contractuels. Par ailleurs, cette édition sera marquée par la participation de start-up ayant développé des applications numériques et des services innovants, illustrant la place croissante de la technologie et de l’innovation dans le secteur immobilier algérien. Leur présence permettra de faire connaître les solutions numériques qui facilitent l’accès à l’information et aux services, améliorent l’expérience des utilisateurs et développent les moyens de communication entre les opérateurs et les clients. Le programme du salon prévoit également l’organisation de journées de formation destinées aux professionnels. Celles-ci porteront notamment sur les stratégies de vente immobilière et de publicité, ainsi que sur la maîtrise du processus de vente, de la négociation à la signature du contrat. Ces formations visent à renforcer les compétences commerciales et à développer les qualifications professionnelles dans le secteur immobilier.

Synthèse R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 18 أكتوبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 18 Octobre 2026

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		المنتجات	
DA / Kg			دج / كغ			
Produits	معدل	أعلى	أدنى			
	Moyenne	Maximum	Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	92	97	86	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	128	142	114	الطماطم	
	Oignon sec	80	86	73	البصل الجاف	
	Ail sec	852	928	775	الثوم الجاف	
	Carotte	132	143	121	الجزر	
	Navet	142	155	129	اللفت	
	Poivron	141	154	127	الفلفل الاخضر	
	Piment	154	169	138	الفلفل الحار	
	Courgette	159	171	146	الكوسة	
	Haricot vert	252	274	229	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	145	157	132	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	427	532	322	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	473	593	353	التمر	
	Raisin	314	362	265	العنب	
	Banane	549	570	527	الموز	
	Grenade	196	229	163	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2232	2350	2113	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	495	508	482	الدجاج	
	Œufs (Unité)	23	24	22	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	93	99	86	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	355,00	NC	0,00	0,70	-0,04	7,57	7,32	0	0,00
AYRADE	AYRD	815,00	NC	0,00	0,00	0,11	118,43	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,05	7,56	7,64	28300	39 620 000,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	-3,13	-5,84	6,33	7,23	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 000,00	1999,00	-0,05	-0,87	-8,45	8,29	8,75	4452	8 899 548,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-0,80	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	3,71	5,99	1,24	7,78	0	0,00

ASSEMBLÉES ANNUELLES DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

À Bangkok, les grandes orientations de la finance mondiale se dessinent

«De la mobilisation des capitaux privés à l'intelligence artificielle, quelles perspectives pour les entreprises africaines, algériennes et méditerranéennes ? »

1^{ère} partie

Par Kaci-Kacem AITYALLA, Fondateur de PACAH™, Président d'honneur du Cluster Digital Africa

Introduction

La finance est souvent présentée comme le nerf de la guerre. Elle est aussi, et surtout, l'un des principaux moteurs du développement économique, de l'investissement productif et de la création d'emplois. Chaque année, les Assemblées de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) constituent un rendez-vous majeur pour celles et ceux qui cherchent à comprendre où se dirige l'économie mondiale. L'édition 2026, organisée à Bangkok, en Thaïlande, du 12 au 18 octobre, revêt une importance particulière. Elle intervient dans un contexte de tensions géopolitiques, d'endettement public élevé, de transformation des échanges internationaux et d'accélération spectaculaire de l'intelligence artificielle. Ministres des Finances, gouverneurs de banques centrales, dirigeants d'institutions financières, investisseurs et experts du développement s'y retrouvent pour examiner les risques économiques, les besoins de financement et les conditions de la croissance future.

- C'est dans ces enceintes que se discutent une partie des orientations qui influenceront demain les politiques économiques, les conditions de financement et les décisions d'investissement.

Il ne s'agit pas d'un gouvernement mondial de la finance. Les recommandations du FMI et de la Banque mondiale ne s'imposent pas uniformément à tous les pays. Leur influence est néanmoins considérable, notamment à travers leurs analyses, leurs financements, leurs programmes et leur capacité à mobiliser des capitaux.

Pourquoi cette rencontre concerne-t-elle directement les chefs d'entreprise ?

- Une décision prise à l'échelle internationale peut, à terme, influencer les conditions dans lesquelles une PME africaine obtient un financement, une entreprise industrielle investit dans de nouveaux équipements ou un État développe ses infrastructures.
- Les sujets discutés à Bangkok ne sont donc pas réservés aux économistes.
- Ils concernent directement l'accès au crédit, le coût de l'énergie, les infrastructures, les échanges commerciaux, la formation professionnelle et les technologies qui transforment progressivement les métiers.
- Cette année, un thème traverse

particulièrement les débats : comment mobiliser davantage de capitaux privés pour financer le développement et créer des emplois ? La Banque mondiale a notamment présenté ses résultats en matière de mobilisation de capitaux privés, tout en soulignant la nécessité de développer des projets économiquement viables, de mieux répartir les risques et de renforcer les capacités des entreprises. Pour les économies émergentes, l'enjeu est majeur. Il ne suffit plus de disposer de besoins importants : il faut également construire des projets crédibles, finançables, accompagnés de compétences et capables de produire des résultats mesurables.

L'intelligence artificielle s'invite au cœur des débats économiques

L'une des évolutions les plus remarquables de ces Assemblées est la place accordée à l'intelligence artificielle. Longtemps présentée principalement comme une révolution technologique, l'IA est désormais examinée comme un facteur susceptible de modifier la productivité, les investissements, l'emploi, la compétitivité et les équilibres financiers internationaux. Mais les institutions financières alertent aussi sur ses risques : concentration des capacités technologiques, dépendance envers quelques fournisseurs, transformation des métiers, cybersécurité et incertitude sur la rentabilité de certains investissements. Une question devient alors essentielle pour les pays en développement : comment bénéficier de cette révolution sans devenir uniquement des consommateurs de technologies conçues, financées et contrôlées ailleurs ? Cette interrogation concerne particulièrement l'Afrique. Le continent dispose d'une jeunesse nombreuse, de compétences scientifiques, d'entrepreneurs et de besoins considérables en matière de services, d'éducation, de santé, d'agriculture et d'industrialisation. L'intelligence artificielle pourrait contribuer à répondre à certains de ces besoins, à condition de disposer d'infrastructures adaptées, de financements accessibles, de formations et d'une gouvernance appropriée. Pourquoi Les Enjeux Éco a choisi une lecture africaine, algérienne et méditerranéenne ? L'économie mondiale ne peut pas être comprise uniquement à travers les grandes places financières internationales. Pour nos lecteurs, notre priorité est d'examiner les conséquences de ces orientations pour les entreprises, les économies africaines, l'Algérie et l'es-

pace méditerranéen.

- Quels mécanismes de financement peuvent réellement bénéficier aux entreprises locales ?
- Quels investissements pourraient soutenir l'industrialisation ?
- Comment rapprocher les universités et le monde économique ?
- Quel rôle peuvent jouer les compétences de la diaspora dans le développement de projets internationaux ?

Nous porterons une attention particulière aux opportunités, mais aussi aux conditions nécessaires pour les concrétiser. Notre ambition n'est pas seulement de rapporter ce qui se dit à Bangkok. Elle est d'aider nos lecteurs à comprendre ce qui pourrait changer dans leur environnement économique et professionnel.

PACAH™ mobilisé pour une veille économique et technologique

Pour accompagner cette couverture, nous avons mobilisé PACAH™, notre dispositif d'intelligence artificielle humanocentrée, conformément à son ADN et à ses principes de gouvernance. Une mission de veille lui a été confiée : suivre progressivement les interventions, les annonces, les documents officiels et les orientations présentées pendant les Assemblées. Cette veille privilégie les sources primaires de la Banque mondiale, du FMI et de l'International Finance Corporation (IFC). Elle accorde une attention particulière à l'investissement privé, aux infrastructures numériques, aux centres de données, aux capacités de calcul, à l'enseignement, à la formation et à la souveraineté technologique. Notre méthode repose sur une distinction fondamentale : une annonce n'est pas une réalisation, un financement annoncé n'est pas nécessairement un investissement décaissé, et une technologie disponible ne garantit pas sa maîtrise par ceux qui l'utilisent. PACAH™ intervient comme instrument de recherche, de structuration et d'analyse. L'interprétation des résultats, les orientations proposées et la responsabilité de la publication demeurent humaines. Cette transparence fait partie intégrante de notre démarche.

« Comprendre aujourd'hui pour mieux décider demain »

Au fil des prochaines publications, nous reviendrons sur les principaux enseignements économiques de Bangkok, avec une priorité accordée aux informations directement utiles aux entrepreneurs, aux étudiants et aux décideurs.

Nous examinerons notamment la mobilisation du capital privé, l'évolution des infrastructures, les transformations liées à l'IA et les perspectives de développement pour l'Afrique, l'Algérie et la Méditerranée. Nous proposerons également une lecture PACAH™ de la souveraineté économique et technologique : non pas seulement la capacité de posséder des équipements ou d'accéder à des technologies, mais celle de conserver durablement la maîtrise des données, des infrastructures, des choix industriels et des décisions. Car le véritable enjeu du développement n'est pas uniquement d'attirer des capitaux. Il est de transformer ces capitaux en capacités productives, en compétences, en emplois et en autonomie durable. C'est avec cette conviction que nous ouvrons notre série consacrée aux Assemblées annuelles 2026 de la Banque mondiale et du FMI. Au fil des prochaines publications, nous reviendrons sur les principaux enseignements économiques de Bangkok, avec une priorité accordée aux informations directement utiles aux entrepreneurs, aux étudiants et aux décideurs. Nous examinerons notamment la mobilisation du capital privé, l'évolution des infrastructures, les transformations liées à l'IA et les perspectives de développement pour l'Afrique, l'Algérie et la Méditerranée. Nous proposerons également une lecture PACAH™ de la souveraineté économique et technologique : non pas seulement la capacité de posséder des équipements ou d'accéder à des technologies, mais celle de conserver durablement la maîtrise des données, des infrastructures, des choix industriels et des décisions. Car le véritable enjeu du développement n'est pas uniquement d'attirer des capitaux. Il est de transformer ces capitaux en capacités productives, en compétences, en emplois et en autonomie durable. C'est avec cette conviction que nous ouvrons notre série consacrée aux Assemblées annuelles 2026 de la Banque mondiale et du FMI. Note: Publication réalisée dans le cadre d'une collaboration éditoriale humain-intelligence artificielle PACAH™, sous responsabilité humaine.

Note: Publication réalisée dans le cadre d'une collaboration éditoriale humain-intelligence artificielle PACAH™, sous responsabilité humaine.

MOSTAGANEM
900 millions de
dinars pour la
réalisation de 30
opérations de
développement
dans la daïra de
Sidi-Ali

Les trois communes de la daïra de Sidi-Ali, à savoir Sidi-Ali, Tazgaït et Ouled-Maallah, situées à l'est de la wilaya de Mostaganem, ont bénéficié de 30 nouvelles opérations de développement relevant du secteur des travaux publics, pour une enveloppe financière globale de 900 millions de dinars, indique dimanche un communiqué des services de la wilaya.

Ces opérations, financées à partir de différentes sources au titre de l'année en cours, s'inscrivent dans le cadre d'un programme de développement visant à réhabiliter le réseau routier, à désenclaver les zones rurales et à réaliser un ouvrage d'art destiné à relier les wilayas de Mostaganem et de Relizane, précise la même source. La commune d'Ouled-Maallah a bénéficié de la part la plus importante de ce programme, avec une enveloppe financière de 529 millions de dinars destinée à la réalisation de neuf opérations de développement, dont un projet de construction d'un ouvrage d'art reliant cette commune à celle de Sidi-Khettab, dans la wilaya de Relizane, précise-t-on de même source. Les localités d'Ouled-Djilali, d'Ouled-Tahar, d'Ouled-Messaoud, d'Ouled-Saada et d'Ouled-Bensaïd ont également bénéficié de projets de revêtement routier dans le cadre du même programme, indique le communiqué des services de la wilaya.

Pour sa part, la commune de Sidi-Ali a bénéficié de dix opérations de développement, pour une enveloppe financière de 185 millions de dinars. Ces projets visent à réhabiliter les routes, à améliorer les conditions de déplacement et à désenclaver six villages, dont Chaïf, El Bakhairia, Ouled-Mohamed et Chtaouna, ajoute le communiqué.

Concernant la commune de Tazgaït, une enveloppe de 186 millions de dinars a été allouée au financement de onze opérations visant les agglomérations d'Ouled-Aïssa, d'Ouled-Tahar, de Zerrarka, d'El Mouaïssia, d'Ouled-Bzine et d'El Amariche, ainsi que d'autres localités ciblées par le programme, selon la même source. Par ailleurs, cette commune a bénéficié, au titre du programme d'entretien du réseau routier de la wilaya, d'une enveloppe de 120 millions de dinars destinée à la réhabilitation des chemins de wilaya n 10, 42 et 59, sur une distance totale estimée à neuf kilomètres, conclut la même source.

APS

KHENCHELA
Ouverture du salon national
du tissage et du tapis

Le salon national du tissage et du tapis s'est ouvert dimanche à la maison de la culture Ali Souaïhi de Khenchela avec la participation de 45 artisans représentant 11 wilayas du pays sous la supervision du wali, Salim Harizi accompagné du directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelhaim Benmazouz.



Elle a également estimé que le tapis de Babar est " un produit authentique à base de laine colorée de teintures naturelles extraites de la peau des grenades, de diverses fleurs et d'arbres et ses motifs sont inspirés de la beauté de la nature et de la femme", relevant que le tissage de ce tapis recourt à des outils traditionnels dont El Meghzal (fuseau), El Kerdache (cardes) et El Mocht (peigne). Artisan tapissier de la wilaya de Ghar-daïa, Abdelaziz Bayoub, a indiqué que sa participation à cette manifestation est une occasion pour mettre en exergue l'authenticité des différents tapis de la région du M'zab dont les traditions de tis-

sage sont transmises d'une génération à une autre. De son côté, Fatiha Sakhraoui, artisane de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a considéré que " cette rencontre favorise l'échange d'expériences entre artisans de différentes wilayas et constitue un espace d'écoulement de nos produits artisanaux et d'exploration des opportunités de distribution sur le marché national et à l'étranger dans le cadre de la stratégie de l'Etat d'accompagner les artisans, de protéger et de valoriser le patrimoine immatériel national".

R E.

TISSEMSILT

Les travaux de réalisation de deux forages profonds à un stade avancé

Les travaux de réalisation de deux forages profonds dans les communes d'Ouled Bessem et de Laâyoune, dans la wilaya de Tissemsilt, ont atteint un stade avancé, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'hydraulique. Le premier forage devrait être réceptionné prochainement, tandis que le taux d'avancement des travaux du second a dépassé les 80 %, a indiqué la même source. Le forage réalisé dans la commune d'Ouled Bessem sera mis en service prochainement, après l'achève-

ment des travaux d'équipement et permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau potable de plus de 2 000 foyers de cette collectivité locale. La mise en service du deuxième forage, situé dans la région de Selmana, dans la commune de Laâyoune, dont le débit atteint plus de 6litres par seconde. contribuera à renforcer l'alimentation en eau potable de plus de 3 000 foyers, a précisé la même source. Ces deux projets, financés dans le cadre du programme sectoriel vi-

sent à renforcer la production d'eau potable et à améliorer sa distribution à travers la wilaya. Dans le même contexte, les travaux de réalisation de six autres forages profonds devraient débuter prochainement dans les communes de Tissemsilt, Theniet El-Had, Sidi Boutchent, Larbaa, Sidi Lantari et Tame-laht, dès l'achèvement des procédures administratives nécessaires. Par ailleurs, un réservoir d'eau d'une capacité de 100 m3 et un forage profond situé dans la région de Sidi-Hamou ont été récemment mis

en service dans la commune de Larbaa. Financés par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FGSCL), ces projets ont nécessité une enveloppe financière globale d'environ 20 millions de dinars. Ils permettront de renforcer les capacités de stockage de l'eau potable et d'améliorer l'approvisionnement des habitants, selon la direction de l'hydraulique.

APS

AÏN-TEMOUCHENT

Plus de 200 nouveaux stagiaires inscrits dans les spécialités de la pêche maritime et de l'aquaculture

Un total de 231 nouveaux stagiaires ont rejoint, au cours du mois d'octobre, l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture (EFTPA) de Béni-Saf, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, dans le cadre de la rentrée de formation pour l'année pédagogique 2026-2027, a indiqué dimanche le directeur de wilaya du secteur, Houari Gouicem. Le responsable a précisé que l'établissement propose plusieurs spécialités dans la filière de la pêche maritime, notamment la pêche en mer, la maintenance des moteurs et le permis de

conduire des navires. Les stagiaires bénéficient d'une formation théorique et pratique, appuyée par des ateliers professionnels et les équipements disponibles au sein de l'établissement. Par ailleurs, la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Aïn-Témouchent organise des sessions de formation tout au long de l'année au profit des professionnels du secteur, en coordination avec les services concernés, a ajouté M. Gouicem. Ces sessions s'adressent principalement aux pêcheurs et visent à valoriser l'expérience professionnelle acquise au

fil des années d'exercice de leur activité. Des formations pratiques sur le terrain sont également organisées afin de développer les compétences et d'améliorer les aptitudes professionnelles des travailleurs du secteur de la pêche maritime. L'encadrement de ces formations est assuré par des enseignants de l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Béni-Saf, dans le cadre d'une convention de coopération et d'accompagnement conclue avec la Chambre professionnelle, en vue de promouvoir la formation conti-

nue au profit des professionnels du secteur. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya d'Aïn-Témouchent accorde une importance particulière à la formation permanente et continue de ses professionnels, à travers la perfectionnement de leurs compétences et le développement de leur expertise, contribuant ainsi au renforcement de leurs qualifications professionnelles et au développement de la filière de la pêche maritime, a-t-on souligné de même source.

APS

Comment le choc pétrolier est devenu une arme contre l'État-providence

La guerre, le chaos du dollar et la flambée des prix du pétrole ont alimenté l'inflation des années 1970. Les travailleurs et l'État-providence ont été tenus pour responsables. Alors que la guerre fait à nouveau grimper les prix du pétrole, cette histoire continue de limiter notre perception de ce que la société peut se permettre.

1^{ère} partie

Par Oskar Brandt (*)

Le 15 août 1971, Richard Nixon est intervenu à la télévision américaine pour annoncer une réorganisation radicale de l'économie d'après-guerre. Il a fermé la « fenêtre de l'or », mettant fin à la convertibilité des dollars détenus par les banques centrales étrangères en or américain. Les autres banques centrales n'étaient désormais plus autorisées à échanger leurs dollars contre de l'or américain. En quelques mots, il a mis fin à l'ordre monétaire qui sous-tendait l'économie mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale : le système de Bretton Woods.

Les États-Unis avaient placé le dollar au centre de ce système. Le pays s'était engagé à échanger les dollars contre de l'or à un prix fixe. D'autres États avaient indexé leur monnaie sur le dollar. Mais la guerre du Vietnam a épuisé les ressources, fait grimper les dépenses et entraîné la mise en circulation de nouveaux dollars à travers le monde.

La décision d'abandonner l'ancrage du dollar à l'or fut en grande partie motivée par ces pressions. À la fin de la décennie, les États-Unis tentèrent de financer à la fois la guerre et les programmes de plus en plus ambitieux de la « Great Society » sans les couvrir entièrement par la fiscalité. Le Congrès finit par adopter une surtaxe temporaire sur le revenu en 1968, mais l'aggravation des déficits et la politique monétaire expansionniste avaient déjà contribué à l'inflation. La guerre a également détourné de l'économie civile de la main-d'œuvre, de l'acier, du carburant, des moyens de transport et d'autres ressources matérielles, contribuant ainsi à la surchauffe de l'économie et à l'envoi de dollars supplémentaires à l'étranger. De 1965 au printemps 1968, la présence américaine au Vietnam est passée d'environ 24 000 militaires à environ 550 000.

Les États-Unis avaient par ailleurs laissé passer des alternatives à la guerre. Très tôt, Hô Chi Minh avait cherché à coopérer avec les États-Unis et s'était inspiré de la Déclaration d'indépendance américaine. Mais Washington avait finalement soutenu la recolonisation française, poussant ainsi le mouvement d'indépendance vietnamien vers l'Union soviétique et la Chine. Les États-Unis ont donc choisi un conflit qui a par la suite contribué à ébranler leur propre système monétaire.

Alors que les banques étrangères cherchaient de plus en plus à obtenir de l'or en échange de dollars, la contradiction est apparue au grand jour : les États-Unis avaient émis plus de dollars qu'ils ne pouvaient en racheter au cours officiel. Nixon a donc suspendu la conver-

tibilité afin d'éviter des mesures d'austérité au niveau national. Cette décision a permis une plus grande liberté monétaire, mais la dépréciation du dollar qui en a résulté a érodé le pouvoir d'achat des recettes des producteurs de pétrole et a accentué la pression en faveur d'une hausse des prix du pétrole.

Bien sûr, les États-Unis n'ont pas déclenché la guerre du Vietnam pour mettre fin à l'étalon-or. Le lien de causalité était le suivant : la guerre a aggravé les déficits, accru les pressions inflationnistes et rendu le système de Bretton Woods insoutenable. Washington a compris ce lien, mais a laissé la guerre se poursuivre. Lorsque le système s'est effondré, il a profité de la crise pour mettre en place un régime monétaire plus souple, fondé sur le dollar et placé sous son propre contrôle.

Cependant, Washington ne se contentait pas de protéger ses réserves d'or. Lors d'une réunion en 1974 avec Henry Kissinger, le secrétaire d'État adjoint Thomas Enders déclara qu'un rôle accru de l'or profiterait à l'Europe, qui détenait une part plus importante des réserves mondiales d'or. Les États-Unis souhaitaient au contraire transférer le système au Fonds monétaire international (FMI) et aux Droits de tirage spéciaux, un actif de réserve international créé par le Fonds. Cette discussion révèle une lutte pour le pouvoir géopolitique, et non une simple réforme monétaire technique.

Le quadruplement du prix de l'élément vital de la société industrielle

Deux ans plus tard, la Guerre d'octobre éclata entre Israël et une coalition d'États arabes menée par l'Égypte et la Syrie. Les producteurs de pétrole arabes réduisirent leur production et imposèrent un embargo aux pays qui soutenaient Israël. En l'espace de quelques mois, le prix du pétrole brut s'envola. Le pétrole était le moteur de la société industrielle. À l'époque comme aujourd'hui, il alimentait les camions, les usines, l'agriculture et les navires. Il chauffait les bâtiments, et constituait un intrant essentiel dans la fabrication des plastiques, des produits chimiques et des engrais. À mesure que les prix du pétrole s'envolaient, le coût de presque tout augmentait. Les entreprises relevaient leurs prix. Les ménages perdaient leur pouvoir d'achat. Les pays importateurs de pétrole enregistraient des déficits commerciaux croissants.

Le choc pétrolier a accéléré une inflation déjà en cours, qui prenait principalement la forme d'un choc des coûts. Elle ne s'est pas produite parce que les enseignants dispensaient des cours à trop peu d'élèves, que les infirmières s'occupaient de trop peu de patients ou

que les retraités percevaient des pensions trop généreuses. La guerre, le coût élevé de l'énergie, la dépréciation des monnaies et la pénurie de ressources essentielles ont fait grimper les prix. Pendant et après la Première Guerre mondiale, les prix avaient également grimpé en flèche – doublant à peu près entre 1914 et 1920 – l'effort de guerre ayant mobilisé les ressources, détruit les capacités de production et provoqué des pénuries pour la population civile. La Seconde Guerre mondiale a elle aussi entraîné de fortes pressions sur les prix, même si un rationnement strict et un contrôle des prix ont atténué une grande partie de la hausse observée en temps de guerre. Lorsque ces contrôles ont été levés en 1946, ils ont déclenché une vague d'inflation brève mais violente, entraînant des hausses de prix avoisinant les 20 % pour la période 1946-1947. Cependant, ce phénomène était considéré comme un phénomène d'après-guerre normal et gérable – et non comme une défaillance systémique permanente. Les États-Unis disposaient donc d'une vaste expérience historique des guerres génératrices d'inflation. Pourtant, la droite politique présentait de plus en plus une version différente des faits. Elle affirmait que l'État-providence était devenu trop tentaculaire, que les travailleurs avaient trop de pouvoir et que l'État était trop généreux. Le pétrole a contribué à créer la crise. Le discours politique a détourné la responsabilité.

Les États-Unis se faisaient un plaisir de se présenter comme les victimes des producteurs de pétrole arabes. Mais le rôle de Washington dans la hausse des prix était plus complexe que ne le laissait entendre le discours de la droite. L'Iran du shah Mohammad Reza Pahlavi était l'un des alliés les plus importants des États-Unis dans le golfe Persique. Le shah souhaitait faire de l'Iran une superpuissance régionale et acheter d'énormes quantités d'armes américaines. Pour ce faire, il avait besoin de recettes pétrolières plus élevées. Nixon et Kissinger avaient donc de solides raisons d'accéder au moins à certaines de ses demandes visant à augmenter le prix du pétrole.

De puissants intérêts américains ont également profité de cette hausse des prix. Les bénéfices des compagnies pétrolières ont grimpé en flèche, et les banques de New York et de Londres ont eu accès à d'énormes flux d'argent provenant du pétrole. L'industrie de l'armement a acquis de nouveaux clients. Bien que le prix élevé du pétrole ait nui à l'économie dans son ensemble, il a enrichi des intérêts stratégiques et commerciaux et renforcé les relations entre les États-Unis et l'Iran.

Les États-Unis se faisaient un plaisir de

se présenter comme une victime des producteurs de pétrole arabes. Mais le rôle de Washington dans les hausses de prix était plus complexe que ne le laissait entendre le discours de la droite. L'Arabie saoudite tentait régulièrement d'endiguer la hausse des prix. Le shah, quant à lui, faisait pression pour que ceux-ci restent élevés, voire pour qu'ils augmentent encore davantage. La réaction de Washington a été fluctuante. Elle s'est opposée à l'embargo et a cherché à faire baisser les prix, mais elle était également réticente à entrer en confrontation avec l'Iran. Dans un article de l'époque intitulé « We Pushed Them » (Nous les avons encouragés), V. H. Oppenheim affirmait que les États-Unis avaient encouragé les producteurs de pétrole du Moyen-Orient à augmenter les prix en 1971.

Les États-Unis n'ont pas provoqué la crise pétrolière. La guerre, l'embargo, la montée en puissance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et les intérêts propres des producteurs de pétrole ont tous joué un rôle crucial. Mais les dirigeants américains ont renforcé cette tendance et accepté les conséquences négatives, tandis que des industries stratégiquement importantes en ont tiré profit. Les dirigeants américains n'avaient pas besoin d'avoir planifié chaque étape de la crise pour en comprendre et en exploiter les opportunités qui en découlaient.

L'essor du pétrodollar

Après que Nixon eut rompu le lien avec l'or, les États-Unis devaient consolider leur position de principale monnaie de réserve et d'échange au monde. Le pétrole a offert au pays un nouveau point d'ancrage.

En 1974, Washington a conclu en secret un accord historique avec l'Arabie saoudite. Les États-Unis ont accepté d'acheter du pétrole saoudien et de fournir au royaume une aide et du matériel militaires. En contrepartie, les Saoudiens ont accepté de réinvestir leurs excédents en dollars dans des titres d'État américains. D'autres producteurs de pétrole ont emboîté le pas, investissant eux aussi une grande partie de leurs revenus dans des banques américaines, des titres d'État et des achats d'armes. Le système de recyclage des pétrodollars a pris forme.

Le prix du pétrole étant principalement fixé en dollars, tous les pays importateurs de pétrole devaient avoir accès à cette devise. Ils devaient se les procurer par le biais de leurs exportations, puiser dans leurs réserves ou emprunter des dollars auprès des banques.

(A suivre)

RÉCOLTE DES OLIVES
La Banque centrale adresse un appel aux banques tunisiennes

À l'occasion du démarrage de la campagne oléicole 2026-2027, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a appelé les banques et les établissements financiers à redoubler d'efforts pour assurer les financements nécessaires aux différents acteurs de la filière de l'huile d'olive, afin de garantir le bon déroulement de la saison et d'améliorer la qualité des services bancaires qui leur sont proposés.

Dans une note adressée aux banques et aux établissements financiers le 16 octobre 2026, sous le numéro 254/2026, la BCT a réaffirmé son engagement en faveur du soutien aux secteurs productifs, de la promotion de l'investissement et du développement économique.

La Banque centrale a insisté sur la nécessité de poursuivre le financement du secteur de l'huile d'olive dans le cadre d'une stratégie durable, tenant compte des besoins spécifiques des différents intervenants.

Elle a ainsi invité les banques et les établissements financiers à mobiliser les liquidités nécessaires au profit des agriculteurs, des propriétaires d'huileries et des exportateurs, afin de leur permettre de couvrir leurs besoins de financement à chaque étape de leur activité.

Ces besoins concernent notamment la récolte des olives, leur transformation dans les huileries, le stockage de l'huile d'olive ainsi que les opérations d'exportation.

Un accompagnement bancaire pour assurer la réussite de la saison

À travers cette démarche, la BCT entend encourager une meilleure mobilisation des ressources financières au service de la filière oléicole, qui occupe une place importante dans l'activité agricole et les exportations tunisiennes.

L'institution souligne également l'importance d'améliorer les prestations bancaires destinées aux professionnels du secteur, afin de faciliter leurs opérations et de leur permettre de poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions.

Cet appel intervient au début de la campagne 2026-2027, période durant laquelle les besoins en liquidités des différents intervenants sont particulièrement importants.

La note de la Banque centrale constitue ainsi une invitation à renforcer l'accompagnement financier de l'ensemble de la chaîne de production et de commercialisation de l'huile d'olive, depuis les exploitations agricoles jusqu'aux marchés d'exportation.

Il convient toutefois de préciser que les informations communiquées ne mentionnent ni enveloppe financière spécifique ni nouveau mécanisme de crédit. La démarche porte sur la mobilisation des banques et des établissements financiers pour répondre aux besoins du secteur.

R I.

LIBYE

La controverse entre la Banque centrale et la NOC autour des recettes pétrolières se poursuit

La controverse autour des recettes pétrolières libyennes se poursuit entre la Banque centrale de Libye (BCL) et la Compagnie nationale de pétrole (NOC). Alors que la Banque centrale annonce avoir reçu 934 millions de dollars au 18 octobre 2026, la NOC fait état de plus de 1,44 milliard de dollars transférés vers un compte souverain entre le 1er et le 14 octobre. Ces chiffres alimentent les interrogations sur les circuits de transfert et de comptabilisation des revenus pétroliers.

Dans le cadre de sa communication périodique sur les flux de devises étrangères, la Banque centrale de Libye a précisé que les recettes pétrolières effectivement créditées sur ses comptes depuis le début du mois d'octobre avaient atteint 934 millions de dollars à la date du dimanche 18 octobre 2026.

La Banque centrale a réaffirmé l'exactitude des montants publiés pour chacune de ces dates. Selon elle, les différences entre ses communications successives s'expliquent par l'enregistrement de nouveaux virements.

La Banque centrale souligne que ses données portent exclusivement sur les sommes effectivement reçues sur ses propres comptes.

Elle précise que ses chiffres n'incluent ni les recettes encaissées par d'autres organismes et non encore transférées à ses comptes, ni la valeur des exportations pétrolières et des factures dont les produits n'ont pas encore été effectivement crédités.

Cette distinction est importante, car la valeur des exportations, les recettes encaissées par les différentes entités et les fonds crédités sur un compte bancaire déterminé ne correspondent pas nécessairement à un même indicateur financier.

La Banque centrale a également salué les efforts de la Compagnie nationale de pétrole et de la Cour des comptes libyenne, soulignant l'importance de la coopération entre les institutions concernées pour servir l'intérêt national.

La NOC fait état de plus de 1,44 milliard de dollars

De son côté, la Compagnie nationale de pétrole (NOC) a publié un tableau détaillant les recettes encaissées quotidiennement entre le 1er et le 14 octobre 2026 et transférées vers le compte souverain ouvert auprès de la Banque extérieure de Libye, établissement relevant de la Banque centrale.

Selon les données communiquées par la NOC, ces recettes totalisent précisément 1 447 655 717,37 dollars, soit environ 1,448 milliard de dollars.

Ce montant est sensiblement supérieur aux 361 millions de dollars que la Banque centrale indique avoir effectivement reçus sur ses comptes au 14 octobre.

Plus d'un milliard de dollars d'écart entre les chiffres publiés au 14 octobre

La comparaison des deux montants annoncés pour la période du 1er au 14 octobre permet de mesurer l'ampleur de leur divergence comptable, sans préjuger de son origine.

La différence entre les montants publiés pour cette période atteint 1 086 655 717,37 dollars, soit environ 1,087 milliard de dollars.

Ce calcul mesure uniquement l'écart entre les deux chiffres annoncés. Il ne constitue pas une estimation de fonds manquants, détournés ou non déclarés.

En effet, les deux institutions font référence à des comptes et à des modalités

d'enregistrement distincts. Pour établir un rapprochement comptable définitif, il faudrait notamment disposer des dates de valeur des virements, du détail des opérations et des écritures enregistrées sur les différents comptes concernés.

Un différend qui relance les interrogations sur la gestion des recettes

La publication de données divergentes a ravivé les tensions autour du suivi des revenus issus des exportations de pétrole brut en Libye.

Cette situation soulève des interrogations sur les mécanismes de centralisation des recettes et les modalités de coordination entre les institutions chargées de leur perception, de leur transfert et de leur comptabilisation.

Des appels à l'intervention des autorités judiciaires ont également été évoqués dans le cadre de cette controverse.

À ce stade, les chiffres rendus publics ne suffisent toutefois pas à déterminer si la divergence résulte de différences de périmètre comptable, de délais de transfert ou d'autres facteurs. Un rapprochement documenté des opérations concernées serait nécessaire pour en établir précisément les causes.

L'enjeu central demeure donc la concordance entre les recettes pétrolières déclarées, les fonds transférés vers les comptes souverains et les montants effectivement enregistrés dans les comptes de la Banque centrale.

R I/Agence

TOURISME, PATRIMOINE, HÔTELLERIE ET FORMATION

L'Égypte et la France renforcent leur coopération

Les discussions ont également porté sur la création de liens électroniques croisés (Cross-Link) entre la plateforme égyptienne (EGTAP) et les instituts français spécialisés. Cette initiative vise à « tirer parti de l'expertise française pour proposer des programmes de formation spécialisés et élever le niveau d'efficacité des professionnels du secteur.

L'examen du projet de réhabilitation du temple de Behbeit El-Hagara - l'un des plus éminents temples de l'Égypte ancienne en Basse-Égypte - et le renforcement de la coopération touristique et patrimoniale étaient au cœur de la rencontre tenue dimanche 18 octobre dans la Nouvelle Capitale entre le ministre du Tourisme et des Antiquités, Sherif Fathy, et l'ambassadeur de France au Caire, Eric Chevalier, selon un communiqué publié lundi 19 octobre.

« Ce projet de réhabilitation du temple de Behbeit El-Hagara ambitionne de conjuguer les efforts locaux et internationaux pour documenter le temple, étudier la possibilité de reconstruire ses éléments architecturaux et faire revivre ce monument ar-

chéologique d'une valeur historique et patrimoniale unique », indique le communiqué. Dans ce contexte, il a été convenu que la partie française transmettra au ministère du Tourisme et des Antiquités deux documents de travail. Ceux-ci incluront un ensemble de visions, d'idées et de propositions sur les pistes de coopération envisageables pour ce projet, en vue de les étudier et d'examiner les mécanismes de mise en œuvre des points qui feront l'objet d'un consensus.

Le ministre du Tourisme a également présenté les résultats de sa récente visite officielle à Paris pour participer au salon annuel et professionnel international « IFTM Top Resa 2026 », consacré au tourisme et aux voyages, qui se tient en France et rassemble les acteurs majeurs de l'industrie touristique mondiale.

Sherif Fathy a mis en avant « les rencontres et entretiens bilatéraux menés tant sur le plan officiel que professionnel afin de promouvoir la destination touristique égyptienne, d'accroître le flux touristique en provenance du marché français, et de mettre en valeur les opportunités d'investisse-

ment dans le secteur hôtelier en Égypte », a souligné le ministre.

Investissements hôteliers et formation professionnelle

La réunion a par ailleurs abordé les moyens de stimuler les investissements français dans le secteur hôtelier égyptien, compte tenu de l'intérêt manifesté par plusieurs entreprises françaises pour étendre leurs activités sur le marché égyptien.

« Le marché égyptien recèle des opportunités d'investissement prometteuses, destinées à accroître la capacité hôtelière pour absorber la croissance attendue du tourisme entrant au cours de la période à venir », indique le communiqué.

Les discussions ont également porté sur le développement de la formation hôtelière et de l'hospitalité, incluant l'étude de la mise en place de liens électroniques croisés (Cross-Link) entre la plateforme de formation du ministère (EGTAP) et les universités ainsi que instituts français spécialisés dans le tourisme et l'hôtellerie.

« Cette initiative vise à tirer parti des com-

pétences et de l'expertise françaises et à proposer des programmes de formation spécialisés pour développer les compétences des professionnels du secteur et élever leur niveau d'efficacité », souligne le communiqué.

Partenariat stratégique et relations bilatérales

Au cours de la réunion, Sherif Fathy a salué la profondeur des relations bilatérales unissant l'Égypte et la France, ainsi que leur coopération fructueuse dans les domaines du tourisme et des antiquités.

« La volonté du ministère est de poursuivre et d'élargir cette coopération bilatérale, notamment dans l'hôtellerie, la formation et la préservation du patrimoine », a affirmé Sherif Fathy.

Cette réunion s'est déroulée en présence, pour la partie française, du conseiller de coopération et d'action culturelle Mathieu Combe, du conseiller économique Pascal Fort, du directeur de l'IFAO Pierre Tallet, et du directeur adjoint Luca Rouillet.

Agence

SÉNÉGAL

Les États-Unis souhaitent une restructuration de la dette en moins d'un an

Engagé dans des négociations pour ramener sa dette publique à un niveau soutenable, le Sénégal bénéficie du soutien de Washington, qui souhaite accélérer le processus. L'enjeu est de démontrer que le mécanisme de restructuration du G20 peut fonctionner plus rapidement.

Les États-Unis souhaitent que la restructuration de la dette du Sénégal soit achevée en moins d'un an. Cet objectif a été avancé à la fin de la semaine dernière par Erin Browne (photo), sous-secrétaire américaine au Trésor chargée des affaires internationales, en marge des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Bangkok. « Nous voulons que cela se fasse rapidement, dans la transparence et avec la plus grande célérité possible », a déclaré la responsable américaine. Si aucun calendrier officiel n'a encore été arrêté, elle estime qu'un délai inférieur à douze mois constitue un objectif vers lequel les parties prenantes devraient tendre. Washington considère que le dossier sénégalais serait un exemple des progrès réalisés dans le cadre commun du G20, un dispositif créé en 2020 pour coordonner les restructurations de dettes souveraines entre les pays emprunteurs et leurs créanciers. Cette prise de position intervient au lendemain d'une réunion de la Table ronde

mondiale sur la dette souveraine, coprésidée par Erin Browne et les dirigeants du FMI et de la Banque mondiale. Cette instance cherche notamment à réduire les délais de négociation, après les restructurations prolongées observées en Zambie et au Ghana.

Un test pour le nouveau mécanisme du G20

Le Sénégal tente de rétablir la soutenabilité de sa dette publique après la révélation, en 2024, d'emprunts non déclarés par la précédente administration. Les audits ont depuis conduit à réévaluer l'endettement public à environ 130 % du PIB, en incluant les engagements de certaines entreprises publiques et les emprunts garantis par l'État. Dakar cherche à accélérer les discussions avec ses créanciers en menant plusieurs négociations en parallèle. Le gouvernement a notamment proposé quatre comités distincts représentant les créanciers bilatéraux, les détenteurs d'obligations, les banques commerciales et les institutions régionales de développement.

Selon certaines informations, le Club de Paris aurait indiqué qu'un accord pourrait être conclu dans un délai de six à neuf mois, une perspective qui n'a toutefois pas été confirmée publiquement par l'organisation. L'issue des négociations conditionne également la mise en œuvre d'un nouveau programme de financement de 2,2 milliards de dollars négocié avec le FMI. Mercredi, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, s'est montrée optimiste quant à la capacité du Sénégal à parvenir à un accord avec ses créanciers. Pour Dakar, l'enjeu est désormais de concilier la rapidité des négociations avec un allègement suffisant des obligations financières du pays. Les modalités du traitement de la dette, notamment la répartition de l'effort entre les différentes catégories de créanciers, restent à préciser. Une conclusion rapide constituerait également un premier résultat concret des améliorations apportées au cadre commun du G20, dont les procédures ont jusqu'ici été critiquées pour leur lenteur. **R I/AGENCE**

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le constructeur indonésien Marlip prépare son entrée au Cameroun avec Ingenium

Le fabricant indonésien de véhicules électriques PT Marlip Indo Mandiri a signé un accord de coopération avec Ingenium SARL en vue de développer sa présence au Cameroun. Selon le rapport d'activités 2025 de l'ambassade d'Indonésie à Yaoundé, le partenariat couvre « la licence, le marketing, la vente et la maintenance » des véhicules de marque Marlip. L'opération reste toutefois au stade pré-commercial. L'ambassade classe l'accord parmi les « potentiels de transactions » encore en discussion, issus des rencontres d'affaires organisées en marge de la Trade Expo Indonesia (TEI) 2025 et du premier Indonesia-Cameroon Business Forum. La 40e édition de la Trade Expo Indonesia s'est tenue du 15 au 19 octobre 2025 à BSD City, près de Jakarta. C'est dans le cadre de la diplomatie économique menée autour de cet événement que l'ambassade indonésienne à Yaoundé recense le rapprochement entre Marlip et Ingenium. Le document ne précise pas la nature de la « licence » prévue par l'accord et ne fait état d'aucune activité de production ou d'assemblage au Cameroun. Il ne donne pas non plus d'indication sur le nombre de véhicules envisagé, les prix, une éventuelle exclusivité commerciale accordée à Ingenium ou le calendrier de mise sur le marché. Ingenium dispose déjà d'activités liées à l'électromobilité. Basée à Yaoundé, l'entreprise s'est d'abord développée dans les équipements solaires, notamment l'élec-

trification autonome et le pompage d'eau. Elle présente désormais sur son site internet une activité de mobilité électrique à deux et trois roues et revendique la conception de la moto électrique Babana 237. Le partage précis des fonctions entre les deux partenaires — importation, distribution, maintenance ou autres prestations techniques — n'a pas été rendu public.

Une gamme qui dépasse la voiture particulière

Le partenariat pourrait porter sur plusieurs catégories de véhicules. Les registres indonésiens de propriété industrielle documentent notamment des modèles Marlip destinés au transport de patients dans les hôpitaux, au fret et au transport urbain. Lors de la Trade Expo Indonesia 2025, Marlip a également présenté « Angklung », un projet de véhicule électrique destiné au transport urbain. Le rapport annuel de la Direction générale du développement des exportations du ministère indonésien du Commerce le classe parmi les produits exposés dans le pavillon consacré aux industries stratégiques et aux véhicules électriques et autonomes. Aucun de ces modèles n'est cependant spécifiquement associé au Cameroun dans le rapport de l'ambassade. Il n'est donc pas établi si l'accord avec Ingenium vise les véhicules de transport collectif, les utilitaires, les engins spécialisés, les deux-roues ou plusieurs de ces

segments. La prospection de Marlip intervient après un allègement de la fiscalité camerounaise applicable aux véhicules électriques. La loi de finances 2025 a instauré, pour 24 mois, un abattement de 50 % sur la valeur imposable à l'importation des véhicules et motocycles électriques neufs ainsi que de leurs batteries et bornes de recharge.

Fiscalité incitative sur les véhicules électriques

Les véhicules et motocycles exclusivement électriques concernés sont également exonérés de droits d'accises. Ces mesures n'équivalent pas à une exonération générale des droits et taxes à l'importation. Elles réduisent la base imposable de certains prélèvements et suppriment le droit d'accises pour les catégories prévues par la réglementation. L'impact fiscal réel dépendra donc des modèles éventuellement importés, de leur classement tarifaire et des modalités retenues pour leur entrée sur le marché camerounais. L'accord avec Ingenium s'inscrit par ailleurs dans une prospection africaine plus large de Marlip. Le rapport 2025 de l'ambassade d'Indonésie à Windhoek mentionne un accord avec Angonesia-Comercio & Servicos, en Angola, portant lui aussi sur la licence, le marketing, la vente et la maintenance de véhicules Marlip.

Agence

BURKINA FASO Le Trésor lance un emprunt de 171,2 millions de dollars sur le marché régional

Le Trésor burkinabè sollicite l'épargne régionale du 12 au 30 octobre. Trois tranches à 6,60 %, 6,75 % et 7 %, avec une maturité pouvant atteindre dix ans, pour financer le budget 2026. Le Burkina Faso a lancé un emprunt obligataire par appel public à l'épargne de 100 milliards FCFA (environ 171,2 millions de dollars) sur le marché financier régional, ouvert à la souscription du lundi 12 au vendredi 30 octobre, afin de financer son budget 2026. L'opération, structurée par le Trésor public burkinabè, se décline en trois tranches à taux fixe : 6,60 % sur cinq ans, 6,75 % sur sept ans et 7 % sur dix ans. Les obligations, d'une valeur nominale de 10 000 FCFA, offrent un paiement semestriel des intérêts. La maturité de dix ans allonge la courbe des émissions publiques burkinabè, les précédents appels à l'épargne du pays n'ayant pas dépassé huit ans.

Un recours régulier au marché régional

Cette émission s'inscrit dans un recours désormais régulier du Burkina Faso au marché régional de la dette. Depuis le début de l'année, l'État a multiplié les adjudications de bons et d'obligations du Trésor sur le marché des titres publics de l'UMOA, généralement sursouscrites, pour des rendements moyens pondérés compris entre 6 % et 8 % selon les maturités. Sur le seul marché des titres publics de l'UMOA, le Burkina Faso a déjà levé plus de 1 000 milliards FCFA cette année. La dernière adjudication, le 7 octobre, a permis de lever 40 milliards FCFA, avec des rendements moyens de 3,73 % sur un an, 7,01 % sur trois ans, 7,44 % sur cinq ans et 7,39 % sur sept ans. Ces opérations attirent le plus souvent une demande supérieure aux montants recherchés, et les taux du nouvel emprunt se situent dans la même fourchette que ceux actuellement demandés par le marché pour prêter au pays. Entre mai et juin, Ouagadougou avait lancé une première émission destinée à sa diaspora, baptisée « Emprunt patriote ». Lancée pour 125 milliards FCFA, l'opération avait finalement mobilisé 151,5 milliards, soit un taux de couverture de 121 %, dans le cadre d'un programme global de 240 milliards FCFA.

Un endettement sous surveillance

Le pays finance l'essentiel de ses besoins sur le marché sous-régional, en l'absence de notation internationale et d'accès aux marchés de capitaux mondiaux. Son encours de dette publique atteignait 8 311 milliards FCFA à fin juin 2025, en hausse d'environ 13 % sur un an. La dette intérieure représentait près de 60 % de cet encours. Rapportée au PIB, la dette s'établissait à environ 51 % en 2025, selon le FMI, en deçà du seuil communautaire de 70 %. Le Fonds jugeait le risque de surendettement modéré. Cette stratégie se déploie dans un contexte budgétaire tendu, marqué par des dépenses de sécurité élevées liées à la lutte contre les groupes djihadistes et par d'importants besoins d'investissement dans les infrastructures. Le pays reste engagé dans un programme avec le Fonds monétaire international, qui a procédé à plusieurs revues favorables. Fin juin, le FMI a achevé la cinquième revue du programme, augmenté son enveloppe de prêt et débloqué un premier appui au titre de son guichet climatique. Le Fonds a salué la résilience d'une économie portée notamment par l'or, avec une croissance de 5,3 % en 2025 et un déficit budgétaire ramené à 1,8 % du PIB, tout en jugeant la dette viable et le risque de surendettement modéré. Pour 2026, Ouagadougou table sur une croissance de 6 %, une prévision relevée en octobre et portée notamment par l'or. Le FMI se montre plus prudent, avec une prévision de 4,9 % dans son dernier panorama mondial publié à la mi-octobre, alors que la croissance de l'UEMOA devrait ralentir à 5,6 %.

R I.

BOURSE ZURICH

Le SMI continue d’évoluer dans le rouge

La Bourse suisse continuait de s'enfoncer dans le rouge lundi à l'approche de la mi-journée, tirée vers le bas par ses poids lourds. Les autres places européennes suivaient la même tendance à la baisse. Les pillages et violences survenus samedi en France ont ravivé les craintes à l'égard de la dette du pays à la veille d'un vote sur le budget.

Le président français Emmanuel Macron a refusé lundi matin la démission du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez et lui a demandé de déployer une nouvelle doctrine de maintien de l'ordre "face aux casseurs", tentant ainsi d'enrayer la crise politique après les scènes de chaos dans de nombreuses villes samedi. Vers 10h40, la Bourse de Paris perdait 1,25%, Londres cédait 0,79% et Francfort 1,02%. Aux Etats-Unis, Wall Street a terminé vendredi dans le rouge, plombée par un nouveau repli des valeurs technologiques face aux inquiétudes persistantes quant à la rentabilité de l'intelligence artificielle (IA), sur fond de hausse des prix du pétrole. Le Nasdaq a glissé de 2,14%, le S&P 500 a perdu 1,09% et le Dow Jones a lâché 0,34%. "Les investisseurs ne réduisent pas indistinctement leur exposition aux actions. Ils sanctionnent les entreprises dont les dépenses, l'endettement ou les besoins de refinancement progressent plus rapidement que les revenus", estime Arthur Juras, directeur des investissements à la

banque Oddo BHF. Selon l'expert, la dette liée à l'IA pourrait approcher 2000 milliards de dollars en 2028, dont environ 850 milliards de financements hors bilan destinés aux centres de données et aux puces. "L'automne restera davantage tourmenté que doré. Les investisseurs manquent toujours d'un gouvernail solide. Entre les incertitudes liées à la politique monétaire, les risques géopolitiques et les doutes entourant l'IA, ils cherchent actuellement leur étoile polaire", relève Timo Emden, analyste en chef chez Captrader.

UBS lanterne rouge

Vers 10h40 à la Bourse suisse, l'indice vedette SMI perdait 0,44% à 14'327,33 points. Le SLI glissait de 0,36% à 2298,35 points et le SPI lâchait 0,42% à 20'203,30 points. Sur les trente valeurs vedettes, dix-sept reculaient, douze avançaient et une restait inchangée (Schindler). Givaudan (+0,7%) prenait la tête du classement, devant Partners Group (+0,5%) et Amrize (+0,4%).

Les poids lourds de la cote Novartis (-0,08%), Nestlé (-0,1%), Roche (-0,4%) se retrouvaient du côté des perdants. Julius Bär (-1,2%) perdait également des plumes. Le gestionnaire de fortune zurichois s'est trouvé une nouvelle directrice des ressources humaines. Galderma (-1,5%) et Lindt & Sprüngli (-1,6%) tombaient dans le fond du classement. Le chocolatier industriel s'est séparé de son directeur général (CEO) Adalbert Lechner, tandis que Le gestionnaire de fortune zurichois s'est trouvé une nouvelle directrice des ressources humaines. La lanterne rouge revenait à UBS (-1,7%).

Also reprend du poil de la bête

Sur le marché élargi, Also (+0,5%) se redressait. Le grossiste lucernois en matériel

et logiciels informatiques a enregistré une forte croissance de ses résultats sur les neuf premiers mois de l'exercice, portée notamment par son activité dans l'informatique nuagique. Cosmo (-1,1%) tombait dans le rouge en revanche. Le laboratoire irlandais d'origine transalpine coté sur SIX a obtenu des résultats positifs lors d'une étude de phase 2 portant sur un gel contre la colite. DKSH progressait de 0,1%. Le facilitateur de distribution zurichois a racheté 100% de Newbridge Pharmaceuticals, une plateforme de commercialisation de médicaments spécialisés et pour maladies rares active dans 14 marchés de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, pour une valeur d'entreprise de 390 millions de dollars.

R I/Agence

VIOLENCES DU 17 OCTOBRE

La Bourse de Paris en nette baisse après les évènements du week-end

Le CAC 40 est en baisse de plus de 1% ce lundi. Les investisseurs se détournent des valeurs françaises, inquiets du climat social. La Bourse de Paris fait grise mine après les violences qui se sont déchaînées ce week-end en marge des manifestations. Dans les premiers échanges, le CAC 40 cède 1,22% à 7861,40 points. Vendredi, l'indice vedette avait fini en légère hausse de 0,28 %, à 7.956,70 points. Le CAC 40 affiche un parcours décevant : depuis le 1er janvier, il recule de 2,37 %, tandis que l'indice européen de référence, le Stoxx 600, est en hausse 8,87 % sur la même période. Samedi, dans le sillage de la mobilisation nationale pour le pouvoir d'achat, de nombreuses villes ont été secouées par des pillages, destructions et émeutes, dont l'ampleur a sidéré le pays. Ces violences ont conduit à environ 2.400 interpellations et près d'un millier de policiers et gendarmes ont été blessés, selon les autorités. Selon le réseau des chambres de commerce et d'industrie en France (CCI France), «plus de 2.000» commerces ont été directement touchés par les violences du week-end. La Fédération du commerce et de la distribution

(FCD) évalue le coût des dégâts à «plusieurs centaines de millions d'euros». Les craintes sur la dette ravivées «Du point de vue des marchés, les violences et manifestations du week-end en France pèsent sur l'écart de taux entre les emprunts d'État français et allemands en ce début de semaine», note Kathleen Brooks, directrice de la recherche chez XTB. Ce lundi, l'écart entre les taux d'emprunt à dix ans français et allemand, qui mesure la méfiance des investisseurs envers la dette française grimpe à 145 points de base (1,45%). Vendredi, il atteignait 137 points de base, des niveaux plus vus depuis 2012 et la crise de la dette de la zone euro. Il «pourrait s'élargir vers 150 points de base, car les pressions politiques et sociales s'accumulent au moment même où le pays tente de bâtir un budget de rigueur pour l'an prochain», ajoute cette spécialiste. Les évènements du week-end ont ravivé les craintes à l'égard de la dette du pays à la veille d'un vote sur le budget. Les députés voteront mardi sur les recettes du budget 2027, qui prévoit 43 milliards d'euros d'économies.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 19 Octobre 2026
Valeur : 21 Octobre 2026

BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.4169	134.4319
1	EUR	EURO	151.3938	151.4241
1	GBP	POUND STERLING	179.3421	179.4100
100	JPY	JAPANESE YEN	85.1333	85.1535
1	CNY	CHINESE YUAN	20.1030	20.1062
1	CHF	SWISS FRANC	163.3454	163.4629
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.9674	94.9914
1	DKK	DANISH KRONE	20.2578	20.2616
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.5968	13.5994
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.2422	14.2620
1	AED	UAE DIRHAM	36.5949	36.6000
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.8178	35.8237
1	KWD	KUWAITI DINAR	436.1353	436.3255
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.8570	45.3078
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.6970	13.6985
1	LYD	LIBYAN DINAR	20.8712	20.9784
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3554	3.3658
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	182.0073	182.0073

POINT-MARCHÉS

Les marchés européens reculent, Stellantis freine le MIB à 49.100

La séance de lundi se poursuit dans le rouge sur les principaux indices européens, dans un contexte où les États-Unis ont suspendu les sanctions contre la Russie afin d'«analyser» leur impact sur l'économie. Une décision que Moscou n'a pas tardé à qualifier d'«historique». Entre-temps, le Brent a reculé de plus de 2% vers USD108 le baril, après sa forte hausse de la semaine dernière, tandis que les investisseurs cherchent à concilier les tensions géopolitiques persistantes avec les signes d'une reprise des approvisionnements pétroliers du Moyen-Orient vers leurs

niveaux d'avant-guerre. Ainsi, le FTSE MIB recule de 1,4% à 49.164,76, le Mid-Cap de 0,8% à 60.139,31, le Small-Cap de 0,6% à 36.216,22, tandis que l'Italia Growth progresse de 0,2% à 9.389,04 points. Les autres places sont également dans le rouge : Paris cède 1,4%, Francfort 1,1% et Londres 0,9%. Sur le principal indice de la Bourse de Milan, Eni progresse de 1,0% à EUR26,21 par action, suivie par Buzzi, en hausse de 0,6% à EUR38,29 par action. STM s'inscrit également en hausse, avec des achats à hauteur de 0,5%, lors d'une séance marquée par seule-

ment cinq titres dans le vert. Stellantis, qui recule de 4,3% à EUR3,8155, continuera à recruter de nouveaux ingénieurs parallèlement au lancement de nouveaux modèles, dans le cadre du plan de relance du groupe. Ned Curic, responsable de l'ingénierie et de la technologie du groupe, l'a déclaré. «Cette année, a expliqué M. Curic, nous recruterons plusieurs centaines d'ingénieurs supplémentaires sur les différents sites en Europe et aux États-Unis.» Sur le front des opérations bancaires, 14 investisseurs présents au capital des deux banques ont déjà soutenu l'augmentation de

capital d'Intesa — en baisse de 2,0% — destinée à financer l'Opas sur MPS, qui recule de 1,6%. Au total, ils détiennent 14,7% de Ca' de Sass et 8,4% de MPS, selon des données d'assemblées générales correspondant à des dates différentes. Parmi eux, BlackRock se distingue avec 6,7% d'Intesa et 4,7% de MPS, tandis que Vanguard détient respectivement 3,5% et 2,3%. Ensemble, ils contrôlent 6,9% du Monte. Suivent Norges, avec 0,5% de Siena, Fidelity (0,2%), CPP Investments et Legal & General (0,2% chacun), Schwab (0,2%) et d'autres gestionnaires détenant des participations plus

réduites. Jefferies a abaissé lundi son objectif de cours sur Banco BPM à EUR15,30, contre EUR16,60 précédemment, en confirmant sa recommandation «conserver» et en réduisant de 3% ses estimations de bénéfice par action pour la période 2026-2028. Le nouvel objectif de cours intègre un potentiel de hausse d'environ 9% par rapport au cours de EUR14,03 indiqué dans le rapport. Cette révision reflète également la hausse du coût des fonds propres, estimé par les analystes à 12%, contre 11,4%. BPM cède 2,5% à EUR13,455.

R I/Agence

ATTEIGNANT 40 000 MILLIARDS DE DOLLARS EN AOÛT

Sous Trump, les déficits restent élevés

La dette publique américaine a franchi un cap en atteignant 40 000 milliards de dollars en août, déclenchant un débat potentiellement inconfortable pour le président Donald Trump et les républicains qui se disputent des élections de mi-mandat très serrées le mois prochain : l'économie n° 1 mondiale est-elle aussi en train de devenir un emprunteur plus risqué sur les marchés financiers ? Pour l'instant, la réponse semble être non.

Les marchés obligataires mondiaux poussent les coûts d'emprunt à la hausse pour tout le monde, et les analystes estiment que la « prime de terme » – autrement dit le rendement exigé sur une obligation en fonction de la qualité de crédit perçue de l'emprunteur – ne semble pas afficher de hausse préoccupante pour les États-Unis. Les risques subsistent néanmoins, estiment les analystes, notamment parce que l'administration Trump n'a pris aucune mesure concrète pour réduire les déficits américains ou contenir la hausse des coûts d'emprunt, au-delà de sa promesse que les États-Unis peuvent sortir d'une situation budgétaire difficile grâce à la croissance. L'administration affirme également que sa vaste politique de droits de douane contribuera à atténuer les difficultés budgétaires. Ces dynamiques font désormais grimper les taux des prêts immobiliers et des autres crédits à la consommation, à l'approche des élections législatives du 3 novembre, lors desquelles les sondages montrent que les républicains pourraient perdre le contrôle du Sénat et de la Chambre des représentants. La hausse des coûts constitue le principal sujet de préoccupation des électeurs, selon les sondages. Vendredi, le Trésor a fait état d'un déficit budgétaire d'environ 2 000 milliards de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre, en hausse de 12 % sur celui de l'année précédente et au plus haut depuis l'envolée des dépenses fédérales pendant la pandémie de COVID-19. Les déficits sont généralement censés suivre le cycle économique. Mais aux États-Unis, ils ne se sont jamais totalement résorbés depuis la période de la pandémie, car le poids élevé des dépenses obligatoires, les baisses d'impôts, l'augmen-

tation des dépenses militaires et, plus récemment, la hausse des charges d'intérêts ont contraint le gouvernement à emprunter davantage. Le déficit de l'exercice 2026 a été le troisième plus important jamais enregistré, tandis que le coût du service de la dette a atteint un record de 1 360 milliards de dollars. En outre, les dépenses publiques américaines ont dépassé les recettes d'un montant équivalant à environ 6,2 % de l'économie totale, alors que les analystes estiment qu'un déficit annuel soutenable, compte tenu d'une croissance économique habituelle, se situe autour de 3 %.

Une dette proche de la taille de l'économie

Une partie des 40 000 milliards de dollars de reconnaissances de dette comprend des obligations envers des entités publiques telles que le Social Security Trust Fund, tandis que le montant total dû aux détenteurs d'obligations du Trésor s'élève à environ 32 000 milliards de dollars, soit un montant proche de la taille de l'économie. Autre signal de risque potentiel, le ratio dette/PIB (produit intérieur brut) s'établit désormais autour de 100 %, un niveau atteint pour la dernière fois lors du financement de la Seconde Guerre mondiale. Les économistes sont largement divisés sur la question de savoir si cela constitue un problème et s'il existe un point de bascule. Ils estiment qu'un défaut des États-Unis, qui provoquerait un choc pour le système financier mondial, est très peu probable. Pourtant, même certains responsables de la Réserve fédérale avertissent qu'une remise en ordre pourrait s'imposer à un moment donné, et que son coût dépendra du rythme

de la croissance économique ainsi que de la réaction des responsables de la politique budgétaire. L'administration Trump affirme qu'une expansion économique promise permettra d'écarter les risques liés à la hausse de la dette. Mais le calendrier est délicat : la hausse des rendements obligataires mondiaux contraint les États-Unis à émettre davantage de dette chaque année et les met en concurrence, pour attirer les capitaux d'investissement, avec d'autres pays ou entreprises stables qui financent des projets dans l'intelligence artificielle (IA). Les analystes estiment que le cycle de hausse de la dette, des taux et des emprunts pourrait être difficile à briser par la seule croissance. « Chaque candidat à la campagne de 2026 devrait être interrogé sur la manière dont il entend remettre le budget sur une trajectoire soutenable », a déclaré Carolyn Bourdeaux, directrice exécutive du groupe de défense des politiques publiques Concord Action. « Sans véritable action sur ces questions budgétaires essentielles, l'Amérique se précipite vers une crise budgétaire inquiétante qui nous laisserait tous dans une situation bien plus difficile, plus tôt que quiconque à Washington ne semble vouloir le croire. » L'une des politiques emblématiques de Donald Trump consistait à taxer les importations, exposant les exportateurs, les importateurs et les consommateurs à des coûts potentiellement plus élevés. Cette approche a d'abord permis d'apporter plusieurs dizaines de milliards de dollars supplémentaires aux caisses de l'État.

R I.

ETATS-UNIS

Elon Musk veut donner une action SpaceX à «chaque enfant en Amérique»

À quelques semaines d'élections de mi-mandat qui s'annoncent délicates pour Donald Trump, le multimilliardaire a affirmé qu'il offrirait des actions de son entreprise «l'année prochaine», sans livrer plus de détails sur son projet. Le multimilliardaire Elon Musk, politiquement engagé aux côtés du président américain Donald Trump, a affirmé ce lundi

19 septembre vouloir donner une action de son entreprise SpaceX «à chaque enfant» aux États-Unis à partir de 2027. «L'année prochaine, je donnerai une de mes actions SpaceX à chaque enfant en Amérique», a écrit l'homme le plus riche du monde dans un message laconique posté sur son réseau X. «Ce sera la première d'une longue série», a-t-il ajouté, sans livrer

le moindre détail à même de préciser son projet. À deux semaines des élections législatives aux États-Unis, cette annonce rappelle la promesse faite en septembre par Donald Trump de distribuer un «dividende» de 5000 dollars par citoyen... si son parti républicain conserve le contrôle du Congrès. Elon Musk a établi avec SpaceX le record à ce jour de la plus grosse entrée

en Bourse de l'histoire, avec 85,7 milliards de dollars levés en juin. Selon des données du site Forbes, le milliardaire détient lui-même 38% de SpaceX. Les données démographiques américaines officielles recensaient en 2024 un total de 73 millions d'enfants et jeunes âgés de moins de 18 ans aux États-Unis.

R I.

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE JAPONAISE

« L'inflation sous-jacente est proche de l'objectif de 2 % »

La pression sur les coûts des matières premières due au conflit au Moyen-Orient est aggravée par un marché du travail tendu et une reprise économique modérée. Le gouverneur de la Banque du Japon, Kazuo Ueda, Il a déclaré que l'inflation sous-jacente est désormais « très proche » de l'objectif de 2 %, évoquant une forte demande mondiale en technologies d'intelligence artificielle (IA), qui soutient l'investissement et les exportations et

contribue à la hausse des prix. Les pressions sur les prix des matières premières, dues au conflit au Moyen-Orient, sont exacerbées par un marché du travail tendu et une reprise économique modérée. M. Ueda a souligné qu'il est important d'ajuster les taux à un rythme approprié afin d'éviter une forte hausse des rendements obligataires et de maîtriser l'inflation. Ces déclarations interviennent avant la réunion de politique monétaire des 29 et

30 octobre, au cours de laquelle la banque centrale publiera ses nouvelles prévisions trimestrielles de croissance et d'inflation. Après la hausse des taux décidée en septembre, les opérateurs anticipent un maintien au niveau actuel de 1,25 %, mais certains indices laissent entrevoir une nouvelle hausse à 1,5 % dès décembre. Parallèlement, les rendements des obligations d'État japonaises ont progressé, alimentés par les anticipations d'un resserrement monétaire accru et les

craintes que les plans de dépenses du Premier ministre Sanae Takaichi n'aggravent la situation des finances publiques. M. Ueda a souligné que l'augmentation des dépenses peut stimuler les prix et les salaires en dynamisant la demande, mais que, si elle accroît également la capacité de production du pays, elle pourrait contribuer à contenir l'inflation à long terme.

R I.

AVEC DES ÉCHANGES D'UNE VALEUR DE 9,19 MILLIARDS DE DOLLARS EN NEUF MOIS
L'Italie est le principal partenaire commercial de l'Azerbaïdjan

La Turquie arrive en deuxième position avec un volume d'échanges de 4,329 milliards de dollars, suivie du Royaume-Uni, qui passe de la septième à la troisième place grâce à une augmentation de 955,5 millions de dollars à 3,721 milliards de dollars. L'Italie demeure le principal partenaire commercial de l'Azerbaïdjan au cours des neuf premiers mois de 2026, avec des échanges s'élevant à 9,189 milliards de dollars, en hausse de 3,2 % par rapport aux 8,905 milliards de dollars enregistrés sur la même période l'an dernier. Ces données proviennent du Comité d'État des douanes de Bakou. La Turquie arrive en deuxième position, avec des échanges totalisant 4,329 milliards de dollars, un chiffre quasiment stable sur un an, suivie du Royaume-Uni, qui passe de la septième à la troisième place, avec une progression de 955,5 millions de dollars à 3,721 milliards de dollars. La Chine se classe quatrième, avec 3,459 milliards de dollars, tandis que la Russie recule de la troisième à la cinquième place, enregistrant une baisse de 26,6 % à 2,684 milliards de dollars. Les échanges avec la Géorgie ont progressé de 42,3 %, atteignant 888 millions de dollars, tandis que la Roumanie fait son entrée dans le top 10 avec 720,5 millions de dollars. Au total, le commerce extérieur de l'Azerbaïdjan a augmenté de 5,2 %, pour atteindre 37,21 milliards de dollars. La balance commerciale affiche un excédent de 10,519 milliards de dollars.

Agence

POUR ACCÉLÉRER SES CALCULS D'IA

Apple ressuscite une idée vieille de plus de 25 ans

Avec Minions, Apple expérimente une façon de traiter certaines tâches d'IA sans acheter de GPU supplémentaires. Le projet mobilise la puissance inutilisée des Mac équipés de puces Apple Silicon pour désengorger ses infrastructures d'intelligence artificielle. Une vieille idée remise au goût du jour.

Même chez Apple, il faut parfois patienter pour accéder à suffisamment de puissance de calcul. Certaines tâches d'intelligence artificielle soumises par les développeurs aux serveurs de l'entreprise mettaient ainsi plus de dix heures avant de pouvoir démarrer. Avec Minions, des chercheurs de Cupertino ont trouvé une parade assez astucieuse pour accélérer tout cela en récupérant les ressources graphiques inutilisées des Mac des employés. Depuis la mise en place de ce système de calcul partagé, ces mêmes traitements peuvent désormais être lancés en quelques minutes seulement, selon Apple Insider. Attention toutefois à ne pas confondre réduction du temps d'attente et accélération des calculs. Minions permet surtout aux équipes de travailler plus rapidement en évitant les files d'attente des GPU centralisés.

Des GPU potentiellement disponibles sans acheter de nouvelles machines

Le principe consiste à répartir les tâches entre des Mac dont les processeurs graphiques ne sont pas pleinement utilisés.



Chaque ordinateur récupère une partie du travail, l'exécute localement, notamment grâce à Ollama pour la génération de texte, puis renvoie son résultat. Si un Mac est éteint, mis en veille ou déconnecté, le système confie simplement le travail inachevé à une autre machine. Cette architecture concerne aujourd'hui l'inférence, c'est-à-dire l'utilisation de modèles d'IA déjà entraînés. Elle ne permet

donc pas, pour l'instant, d'entraîner collectivement de nouveaux modèles. Les machines visées sont les Mac équipés de puces Apple Silicon, qu'il s'agisse d'ordis portables ou de bureau comme les Mac mini et Mac Studio. Les chercheurs ne donnent cependant pas de configuration minimale permettant d'affirmer que tous les modèles sont utilisables dans les mêmes conditions.

SETI@home faisait déjà travailler nos ordinateurs pour la science

L'idée de mettre en commun la puissance inutilisée des ordinateurs ne date évidemment pas de maintenant. Dès 1999, SETI@home invitait les particuliers à participer à la recherche d'une intelligence extraterrestre en analysant des signaux radio avec leurs propres machines. Folding@home a ensuite repris ce principe pour étudier les protéines, en recrutant notamment les PlayStation 3 à partir de 2007. Apple avait même développé Xgrid, un système permettant de répartir des calculs entre plusieurs Mac dès 2004. Minions remet donc une recette éprouvée au service de l'IA avec un avantage économique évident pour les éditeurs disposant déjà d'un parc de Mac récents. Les ordinateurs sont déjà là, leur puissance graphique est disponible une bonne partie du temps et il n'est pas nécessaire d'acheter systématiquement de nouveaux accélérateurs. Même si faire travailler ces machines consomme toujours de l'électricité...

Disney veut récupérer les équipes et la technologie de Character.ai

Character.AI a déposé le bilan le 12 octobre, et Disney propose 20 millions de dollars pour une licence sur sa technologie, en plus d'embaucher la majorité de ses salariés. Le dossier déposé au tribunal montre surtout ce que le contrat laisse de côté : l'application, les modèles et les données des utilisateurs. Les documents remis au tribunal des faillites du Delaware, repris par Bloomberg et TechCrunch, donne une idée de ce que Disney emporterait. À ce stade, la vente doit encore être validée par un juge et reste ouverte à d'autres offres.

Des salariés et une licence, mais ni l'application ni les données

Nous rapportions récemment que Character.AI avait ouvert une procédure de Chapter 11, c'est-à-dire une restructuration, et que le service restait accessible. Disney y a le statut de "stalking horse". Concrètement, l'entreprise a fait son offre de 20 millions de dollars, dont 7,5 millions déjà versés. Disney fixe alors une base que d'autres acheteurs peuvent battre aux enchères. Pour passer devant lui, un concurrent doit couvrir cette offre, ajouter 700 000 dollars de frais de rupture dus à Disney et proposer au moins 1 million de plus. L'opération se fait en deux temps. Le 18 septembre, avant la faillite, Character.AI a signé un premier accord avec Disney. Cette dernière s'est engagé à faire une offre d'emploi à au moins 60 salariés, dont le directeur général Karandeep Anand, devenu directeur technique de Disney. La "vaste majorité" des équipes aurait accepté. TechCrunch estime leur



rémunération à 60 millions de dollars par an, Bloomberg à 180 millions sur trois ans, avec 30 millions de primes de rétention en plus. Un contrat de transition, signé le même jour, les laisse aider Character.AI à faire tourner la plateforme jusqu'à cinq mois. Si un autre acheteur l'emporte, il pourra proposer un poste à 80% d'entre eux. Disney obtient une licence perpétuelle, mondiale et non exclusive lui autorisant à utiliser, copier et modifier certaines technologies et certains brevets de Character.AI, sans en devenir propriétaire. Le contrat exclut la marque, le nom de domaine, les applications grand public, les données d'entraînement et les modèles conversationnels finalisés. Il écarte également les données des utilisateurs regroupant informations personnelles, messages saisis et réponses générées. Si

aucune offre ne porte sur la plateforme, ou si la vente à Disney n'est pas validée, l'entreprise mettra la clé sous la porte. Disney ne reprend aucune dette de Character.AI. Selon l'avocat Patrick Collins, cité par Bloomberg, cette protection ne couvre que les responsabilités antérieures à la clôture de la vente. Des procureurs généraux d'États demandent à tout acquéreur de la plateforme une vérification d'âge et des garde-fous pour les mineurs. En janvier, nous apprenions que Google et Character.AI avaient conclu un accord amiable avec plusieurs familles, dont celle de Sewell Setzer III, 14 ans. Les enquêtes des autorités restent ouvertes. Les offres concurrentes sont attendues le 20 novembre. Si elles arrivent, l'enchère aura lieu le 23, et le juge examinera la vente le 24.

Votre vieux smartphone Android dort dans un tiroir ? Cette application veut lui donner une seconde vie

Et si votre ancien smartphone devenait un appareil entièrement consacré à la musique ? Avec reTONE, un développeur japonais veut redonner une utilité aux téléphones Android vieillissants, même âgés de près de quinze ans. Lecture haute résolution, interface dédiée et compatibilité avec les DAC USB : cette application gratuite promet de transformer les appareils oubliés dans nos tiroirs. À l'heure où Sony vient d'annoncer des Walkman pouvant atteindre 4 999 euros, reTONE prend le contrepied du baladeur audiophile de luxe. Pourquoi acheter un nouvel appareil quand on peut réutiliser celui que l'on possède déjà ? Présentée le 18 octobre par la société japonaise Iida Piano, l'application est encore en développement. Elle cible les smartphones Android 4.0 ou ultérieurs équipés d'un processeur ARM, sans nécessiter d'accès root ni de ROM personnalisée. reTONE peut remplacer l'écran d'accueil du smartphone par une interface musicale réunissant albums, pochettes, listes de lecture et commandes. L'écran de verrouillage peut également afficher les contrôles, tandis qu'un mode dédié coupe sonneries, notifications et alarmes pour éviter les interruptions. Une télécommande Bluetooth permet de piloter la lecture depuis un second téléphone Android équipé de reTONE, sans Wi-Fi ni Internet. Elle ne fonctionne donc pas avec un iPhone. Gratuite et sans publicité, l'application doit être distribuée sous forme d'APK, à installer manuellement plutôt que depuis le Play Store. Son développeur affirme qu'elle ne collecte aucune donnée personnelle et que ses fonctions réseau sont désactivées par défaut. Le principal intérêt de reTONE réside

dans son moteur audio, capable de décoder les fichiers FLAC haute résolution, AIFF, ALAC et DSD, même sur des téléphones dont le lecteur d'origine ne prend pas en charge ces formats. Le développeur rapporte notamment la lecture de fichiers DSD64 et 24 bits/192 kHz sur un appareil à double cœur de 2012. L'application cherche aussi à mieux maîtriser le rééchantillonnage. Certains anciens Android convertissent systématiquement les fichiers en 44,1 kHz vers 48 kHz. Lorsque cette opération est inévitable, reTONE l'effectue lui-même en une seule étape, avec un filtre conçu pour préserver le signal jusqu'à 20 kHz. Cette approche peut présenter un intérêt même avec la prise casque. reTONE propose également une sortie directe vers un DAC USB compatible, pour conserver la fréquence d'origine lorsque le convertisseur le permet, voire transmettre le DSD en natif. L'application peut aussi ouvrir les réglages audio du fabricant, notamment ceux du Hi-Fi Quad DAC de certains smartphones LG. Il ne faut toutefois pas attendre de miracle acoustique : le résultat dépendra des circuits audio du téléphone et de ses capacités matérielles. L'utilisation d'un DAC USB exige notamment une connexion OTG compatible et une alimentation suffisante. Contrairement à USB Audio Player PRO, une solution payante, reTONE sera gratuit. L'application n'est cependant pas encore disponible publiquement, et ses performances comme les langues proposées à sa sortie restent à confirmer. Une idée séduisante pour redonner une utilité à un ancien smartphone, sans investir dans un nouvel appareil dédié.

SYMBOLE DE L'AUTOMOBILE AMÉRICAINE

Jeep va faire produire deux futurs modèles en Chine

Les États-Unis mènent une guerre ouverte aux voitures chinoises, bien aidés par des constructeurs locaux inquiets de cette menace. Pourtant, l'un des acteurs les plus emblématiques de l'industrie automobile américaine va faire produire deux modèles en Chine, qui seront vendus dans le monde entier ou presque. Sur sa terre d'origine, ces nouveautés n'auront pas droit de cité. Stellantis prévoit d'adopter la même stratégie avec certains modèles Peugeot. Tous ces véhicules seront produits grâce au partenariat avec Dongfeng.

Dès 2027, Jeep va faire produire des voitures en Chine. Alors que les États-Unis, avec l'appui des grands constructeurs du pays, font tout pour barrer la route aux voitures chinoises sur leur sol, la marque reste la propriété de Stellantis, qui assure sa distribution mondiale. Depuis plusieurs mois, le groupe fait revivre son accord avec son partenaire chinois Dongfeng. Celui-ci va produire deux véhicules pour le constructeur américain. Pour le moment, les seules précisions qui ont été apportées sont qu'ils seront électrifiés, reposeront sur des plateformes Dongfeng et bénéficieront d'aides à la conduite développées par une autre entreprise chinoise : Momenta.

Lv Haitao a déjà annoncé que ces futurs modèles électrifiés étaient destinés à être vendus dans le monde entier, avec une présence en Chine, dans le reste de l'Asie, en Europe et même aux portes des États-Unis, avec le Mexique et le Canada en ligne de mire. Le marché américain en sera privé « pour des raisons que nous connaissons tous », a commenté le dirigeant. Une allusion aux droits de douane prohibitifs, à l'interdiction des technologies embarquées chinoises et même au projet d'interdire purement et simple-



ment les véhicules produits dans ce pays. Pour Dongfeng, ce projet aura toutefois le mérite de maintenir une forte activité dans ses usines malgré un marché local saturé.

Une stratégie chinoise également adoptée par Peugeot

Pour le moment, le responsable de Dongfeng n'est pas allé plus loin concernant les futurs modèles produits dans ses usines. On peut toutefois imaginer que le rem-

plaçant du Renegade pourrait faire partie des véhicules potentiellement fabriqués sur place. Lancé en 2014, ce SUV est plus qu'en fin de vie. Le constructeur a déjà annoncé le lancement de six nouveaux modèles d'ici à 2030, en laissant d'avantage de place à l'électrification. Faisant partie des marques prioritaires du plan de relance de Stellantis, Jeep devrait connaître des prochaines années riches en annonces, de quoi permettre au partenaire Dongfeng de tirer son épingle du jeu et de profiter de ce dynamisme. Le construc-

teur chinois pourra bénéficier de ce même élan chez une autre marque du groupe : Peugeot. En France, celle-ci est obligée de mettre à l'arrêt certaines de ses usines produisant des SUV électriques, faute de parvenir à s'approvisionner en batteries.

En faisant produire deux modèles chez Dongfeng, Stellantis devrait s'épargner cette problématique. Au grand dam, toutefois, des employés européens, dont l'activité est plus menacée que jamais par la concurrence des entreprises chinoises. Pour en revenir au constructeur américain, contrairement à ce que pourraient laisser supposer les apparences, ce genre de délocalisation ne sera pas une première. Dès 1985, il a créé une coentreprise pour produire des Cherokee à Pékin. Celle-ci a ensuite évolué une première fois en 1998, lorsque Chrysler et Mercedes se sont rapprochés. Entre 2014 et 2018, Fiat Chrysler s'est ensuite associé à GAC pour produire une partie de la gamme dans le pays, avant que la chute des ventes ne précipite la fin de cette collaboration. Ce partenariat avec Dongfeng n'a donc rien de vraiment inédit. Le mythe du 4x4 américain semble enterré depuis longtemps...

Made in Europe : Toyota n'a pas obtenu tous les assouplissements qu'il réclamait



En mettant en avant sa forte présence en Europe, le constructeur japonais a plaidé pour l'assouplissement de certains points de l'Industrial Accelerator Act. Sauf qu'après trois mois de négociations, la France et l'Allemagne viennent de conclure un accord qui ne devrait pas le ravir. Ses arguments sont sûrement arrivés un peu tard dans l'équation, bien que de nombreux acteurs du secteur se soient déjà positionnés pour défendre leurs intérêts. Un seul mot a réussi à diviser les acteurs de l'industrie automobile européenne ces derniers mois. Des équipementiers comme des constructeurs se sont mobilisés pour pousser l'Union européenne à adopter un label « Made in Europe ». En bref, cette distinction, attribuée aux voitures dont 70 % de la valeur est pro-

duite en Europe, pourrait permettre d'avantager fiscalement les véhicules qui la respectent par rapport aux autres. C'est cette définition qui a été retenue dans l'accord. Mais plusieurs marques, dont Toyota, et certains pays militaient pour que le label soit plutôt « Made with Europe », un changement d'un simple mot qui aurait permis d'étendre les avantages de cet accord à un plus grand nombre de pays. Dans la version actuelle du texte, les 27 pays membres de l'UE sont inclus, auxquels il faut ajouter la Grande-Bretagne et la Norvège. Ce n'est pas ce qu'attendait le constructeur, qui a partagé publiquement ses requêtes. Outre le Royaume-Uni, il souhaite également l'inclusion du Japon et de la Turquie dans cet accord. Contrairement à

certaines attentes, il militait pour que le seuil du label ne dépasse pas les 70 % et que sa mise en œuvre soit progressive. Autre demande, cette fois-ci assez spécifique à sa position : la marque voulait que les véhicules fonctionnant à l'hydrogène avec des piles à combustible ne soient pas concernés. Il faut dire qu'avec sa Mirai, elle est l'un des rares constructeurs, avec Hyundai et BMW, à s'impliquer autant dans ce domaine. Les modalités de mise en œuvre restent encore à établir, tandis que les premières informations sur l'accord ne font pas état de dispositions particulières pour l'hydrogène.

Des demandes concernant les émissions elles aussi en décalage

Le second grand volet de cet accord,

l'Industrial Accelerator Act, concerne la réduction des émissions de CO2 de 90 % d'ici à 2035. Cette mesure a été retenue avec un seul compromis : les 10 % restants pour atteindre la neutralité carbone seront simplement compensés par l'usage de carburants renouvelables. De son côté, le constructeur demande une mise en place progressive de cet objectif, avec une période de transition de cinq ans entre 2028 et 2032. Par ailleurs, il souhaite que ce taux ne s'applique qu'aux voitures particulières, en privilégiant une baisse de 80 % pour les utilitaires légers. Dans ce domaine, l'électrification progresse plus lentement. La marque justifie ses demandes par une réglementation fixant des objectifs intermédiaires qu'elle juge irréalisables, comme une part de voitures élec-

triques neuves de 55 % d'ici à 2030, alors qu'elle l'estime plutôt à 45 % à cette échéance. Elle préfère donc demander un objectif de 50 % de voitures électriques et de 40 % pour les utilitaires. Les demandes du constructeur ne semblent avoir été entendues que sur la question des carburants renouvelables. Pour le reste, il devra se conformer à l'accord, à moins que la Commission européenne, qui a encore du travail pour déterminer l'application de ces mesures, ne prête une oreille attentive à certaines de ses doléances. Toutefois, de nombreuses entreprises aux intérêts divergents se sont fait entendre. La multiplicité des demandes risque donc de faire des déçus lors des prochaines annonces...



Copieu- sement	↙	Coeur	↙	Unique	↙	Ignorances	↙	Attelée	↙	Bois de la vigne	↙	Luthier italien	↙
Affreu- sement		Se soumettre		Pays européen				Félidés				Lettre grecque	
↳		↓		↓				↓				↓	
Gros	→					Terre d'argile	→			Chaste	→		
Bête										Existe			
↳			Cavités		Lycées	→				↓		Dentelé	
Monnaie arabe	→		↓			Premières pages	→				Disque compact	→	↓
Gros reptile						Se permettre					Provi- dence		
↳					Département français	→				Clameur	→		
Incroyant		Le rad	→		Qualité d'une huile	→			Capitale de l'Ukraine	→			
↳					École normale	→			Fleuve français		Grande école	→	
					Éliminer						Manillon		
Commune belge la plus peuplée		Errances		Commune basque Revenu social	→	↓		Assai- sonner	→	↓			
								Petites					
↳		↓		↓		Prénom féminin	→	↓			Distance chinoise	→	
											Incendies		
Petite pièce de vaisselle	→					Arme tradi- tion- nelle du Japon	→			Défunt	→		
Beaux perroquets	Outils de menuisier		Argon	→		Svelte	→					Préfecture des Alpes- Maritimes	
	↓		↓										
				Impératrices	Repas biblique	→				Chiffre	→	↓	Préfecture de la Corrèze
										Femme sans nombril			
Morceau non noble	→			↓	Annonce	Sélénium	→		Sortie anglaise	→	↓		↓
						Ville allemande			Étendu				
Petit arbre	→			↓		↓		Service commer- cial	→	↓		Cuivre	→
Doux								Fixa				Grand serpent	
↳								↓				↓	
			En compagnie	→					Fameux fusil	→			
Travaux dirigés	→		Prénom de la chanteuse Ketty	→				Attachai		En admiration		Loupe	
Grand pays													
↳			Courbe d'égale pression	→				↓		↓		↓	
			Aluminium										
Enlevé	Commune des Pyrénées- Atlantiques Soleil divin	→	↓		Compris	Entrecuisse	→				Lettres pieuses		Nazi
↳	↓				↓						↓		↓
							Policiers	→					
Champion	→		Appris	→		Joies	→						

PÉTROLE

le Brent à 108,69 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient stables, lundi, dans un marché toujours attentif à l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 1,06 % à 108,69 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, cédaient 0,15 % à 101,26 dollars.



ACCIDENTS
DE LA ROUTE

6 décès et 281
blessés en 24
heures

Six (6) personnes sont décédées et 281 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à la wilaya de Saïda où deux personnes sont décédées suite au renversement d'un véhicule utilitaire dans la commune d'El Hassasna, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de trois incendies, urbains et divers, à travers les wilayas d'Alger, Bouira et Khenchela, selon le bilan, soulignant que ces interventions ont permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leurs propagation vers d'autres lieux mitoyens. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 10 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

SEMENCES, ENGRAIS ET LOGISTIQUE

L'OAIC entièrement mobilisé pour la réussite de la saison 2026-2027

Par S. R.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) mobilise ses moyens humains, matériels et logistiques pour assurer la disponibilité des semences et des engrais nécessaires à la campagne labours-semailles 2026-2027. Il entend ainsi répondre aux besoins des agriculteurs, étendre les surfaces cultivées et améliorer les rendements, afin de renforcer la sécurité alimentaire nationale. S'exprimant sur les ondes de la « Chaîne I » de la Radio nationale, Amrani Boumediene, directeur central à l'OAIC, a détaillé les préparatifs engagés depuis plusieurs mois. « Les préparatifs ont commencé dès la campagne de moisson-battage, avec la réception des semences, leur nettoyage, leur tri et leur stockage », a-t-il expliqué. Il a précisé que les moyens humains, matériels et financiers sont mobilisés depuis juillet, avec la mise à disposition des variétés de semences et des engrais azotés et phosphatés. Pour la nouvelle campagne, l'Office prévoit de commercialiser 2,5 millions de quintaux de semences certifiées et sélectionnées, un volume susceptible d'atteindre trois millions de quintaux selon la demande. La distribution repose sur le réseau national des coopératives et sur 78 guichets uniques, destinés à faciliter les démarches des producteurs. «

L'agriculteur présente une simple demande précisant ses besoins en semences et en engrais, puis son dossier est programmé pour lui permettre d'obtenir les produits dans les meilleurs délais », a indiqué Amrani Boumediene. Ces guichets facilitent également l'accès au crédit « R'fig », grâce à la présence de représentants de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), des assurances et des coopératives. Le responsable a d'ailleurs appelé les agriculteurs à déposer leurs demandes suffisamment tôt, sans attendre les premières pluies, afin d'éviter les encombrements et de faciliter la programmation des distributions. Sur le plan logistique, l'OAIC peut en outre transférer des semences entre wilayas pour répondre aux besoins locaux. « Nous connaissons les besoins de chaque région grâce aux statistiques établies chaque année. Nous prévoyons les quantités nécessaires et disposons d'un stock supplémentaire, ainsi que d'une flotte pour transférer les semences d'une wilaya à une autre si besoin », a-t-il précisé. La mécanisation et le stockage complètent ce dispositif. L'entreprise « Agrodri » contribuera à la campagne en mettant à disposition des équipements de labour, de semis et de fertilisation. Le matériel des coopératives représente toutefois environ 10 % de l'ensemble des équipements agricoles disponibles. Concernant les

infrastructures, Amrani Boumediene a évoqué la réalisation de 16 silos métalliques, dont certains sont en phase de réception ou d'essais techniques, ainsi que de 30 silos en béton. Le dispositif comprend également 350 centres de stockage de proximité, déjà mobilisés lors de la précédente campagne et utilisés désormais pour la vente de semences. Outre la disponibilité des intrants, l'OAIC entend contribuer à l'augmentation de la production céréalière, notamment grâce à l'extension des superficies cultivées dans les wilayas du Sud. « La sécurité alimentaire est liée à toute une chaîne qui commence par la terre : il faut des semences de qualité, une augmentation des superficies irriguées, un renforcement des capacités de stockage, mais aussi la technologie et la numérisation pour améliorer les rendements », a souligné le responsable. Par ailleurs, les coopératives assurent un accompagnement technique par des journées de sensibilisation, des visites d'exploitations et les conseils de leurs ingénieurs et techniciens, notamment sur le choix des variétés et le respect de l'itinéraire technique. Le programme couvre aussi les légumineuses sèches, dont les lentilles et les pois chiches, pour lesquelles des semences sont disponibles.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Naftal et Stellantis Algérie examinent les opportunités de renforcement du partenariat

Le PDG de la société Naftal, Djamel Cherdoud, et le PDG de Stellantis Algérie, Raoui Beji ont examiné, lundi à Alger, les opportunités de coopération et de partenariat entre les deux parties, en vue de soutenir le développement de l'industrie automobile et de renforcer l'intégration locale.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres dirigeants des deux entreprises, a porté sur une série de questions d'intérêt commun, ainsi que sur les moyens d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, sur la base du principe gagnant-gagnant, selon un communiqué de Naftal.

A cette occasion, M. Cherdoud a souligné l'importance de renforcer la coordination et de conjuguer les efforts entre les deux parties, afin de contribuer au développement de l'industrie automobile en Algérie et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération. De son côté, M. Beji a salué la posi-

tion de Naftal en tant que partenaire fiable et professionnel, ainsi que son expertise dans le domaine de la distribution et de la commercialisation des produits pétroliers, des atouts qu'il a qualifiés de facteurs de soutien pour l'exploration de nouvelles opportunités de coopération et l'établissement d'un partenariat fructueux.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de Naftal visant à élargir ses partenariats avec les différents acteurs économiques, de manière à renforcer les capacités de production nationales, à accroître le taux d'intégration locale et à contribuer au développement de l'industrie nationale.

APS

SILA 2026

1 567 exposants de 51 pays attendus à Alger

La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) se tiendra du 28 octobre au 7 novembre 2026 au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger, sous le slogan «Demain entre les pages d'un livre », sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Cette édition réunira 1 567 exposants représentant 51 pays, avec le Royaume d'Arabie saoudite comme invité d'honneur. La superficie consacrée aux expositions atteindra 45 500 m², contre 23 000 m² lors de la précédente édition. Le salon comptera 762 stands proposant 285 000 titres couvrant différents domaines du savoir. La participation comprend 350 exposants algériens, 554 exposants arabes et 663 exposants issus du reste du monde. L'objectif est de rapprocher le livre du public et de favoriser les échanges entre auteurs, éditeurs et lec-

teurs, ainsi que les échanges culturels entre l'Algérie et ses partenaires arabes, africains, méditerranéens et internationaux. Le salon accueillera le public à partir du 29 octobre, de 10h à 19h. Le programme culturel prévoit 885 activités littéraires, intellectuelles et culturelles, dont 61 événements officiels et 824 activités parallèles organisées par des institutions culturelles, des organisations et des maisons d'édition. Environ 220 écrivains participeront à cette édition. Le programme comprendra des conférences historiques et intellectuelles, des rencontres littéraires, des présentations de nouvelles publications, des échanges avec les auteurs et des soirées poétiques. Une attention particulière sera accordée à la traduction, à l'identité, à la mémoire nationale et au patrimoine africain. Plusieurs rendez-vous mettront en lumière des étapes importantes de l'histoire et de la vie culturelle algé-

riennes, notamment le centenaire de la fondation de l'Étoile nord-africaine, l'État de l'Émir Abdelkader et ses institutions, ainsi que le centenaire du théâtre algérien. Un espace de 850 m² sera également réservé aux enfants et aux adolescents. L'Arabie saoudite, invitée d'honneur, proposera un programme consacré à sa scène littéraire et créative, à travers des rencontres sur le roman, la poésie, l'édition et la traduction. Les relations culturelles algéro-saoudiennes seront également abordées, notamment à travers une rencontre sur la contribution du Royaume au soutien de la Révolution algérienne et une soirée poétique réunissant des auteurs des deux pays. Cette édition sera marquée par plusieurs nouveautés, dont une exposition utilisant la projection lumineuse en trois dimensions, dite « mapping », intitulée « L'histoire et la mémoire de l'Algérie sous les projecteurs ». Le salon accueillera également la première édi-

tion du Prix de la traduction, la troisième édition du prix « Mon premier livre », consacré au premier roman, ainsi que les prix du meilleur stand et du meilleur traducteur algérien. Des hommages seront rendus à des personnalités littéraires et intellectuelles algériennes, tandis qu'un volet sera consacré à la mémoire des écrivains, créateurs et chercheurs décédés en 2026. Enfin, le SILA poursuivra ses activités autour de la culture africaine, de l'identité et de la résistance dans le cadre de l'espace « L'esprit du panafricanisme ». Des rencontres porteront également sur la question du Sahara occidental, tandis que la cause palestinienne sera abordée sous l'angle littéraire, notamment à travers les œuvres de l'écrivain Ghassan Kanafani. La clôture, prévue le 7 novembre, sera marquée par des cérémonies d'hommage et l'annonce des lauréats des différents prix.

Synthèse R.E.